

n° 191

Juillet 2026



Itinéraire bis fait escale à Haimps Voyage à Oradour-sur-Glane





Recensement citoyen

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en **juillet, août et septembre 2010** doivent se faire recenser dans le délai de 3 mois à partir du jour de leurs 16 ans pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté. **Cette démarche est obligatoire et ouvre des droits.**



Bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture au public :
Lundi : de 15h00 à 17h00



Gestion des déchets

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif : **tous les vendredis matin à partir de 9h**

Distribution des sacs jaunes : **ils sont disponibles à la mairie toute l'année.**



Ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public :

Le lundi de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00

Le Maire assure une permanence le samedi matin de 8h30 à 10h00



Inscription sur la liste électorale

Les personnes récemment arrivées dans la commune, ou celles qui ne l'auraient pas encore fait, peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales.

L'inscription sur la liste électorale de Haimps entrainera automatiquement votre radiation de la liste où vous êtes actuellement inscrit.



Photos

Nous vous rappelons que vous êtes invités à nous proposer des photos pour la page de garde du journal communal. Les photos non retenues figureront quand même dans votre journal.

La photo de ce numéro est proposée par Clémentine Hanotel. Le thème pour le prochain numéro est :

« **Haimps sous la chaleur** ».



Mairie de Haimps

1 place du 11 novembre 1918 – 17160 Haimps

Tél. 05 46 58 57 88 – Courriel : mairie@haimps.fr

Site internet : www.haimps.fr – Page Facebook : Commune de Haimps

Directeur de publication : Thierry Goujeaud, maire

Réalisation : Commission communication / Impression : SEDI Equipement

Tirage : 220 exemplaires / Dépôt légal : n° 1160 du 16 mars 2009

Ont participé à ce numéro : Philippe Barbeau, Odile Fouchet, Jennifer Gabeaud, Géraldine Marchal, Anne-Caroline Muller, Manuel Brun.

Photo de couverture : Clémentine Hanotel

SOMMAIRE Juillet 2026

2- INFOS PRATIQUES

3- ÉDITO

4- ACTUS

- Document de valorisation financière et fiscale 2025
- Vote du budget principal 2026
- Cérémonie du 8 mai 2026
- A quoi pense-t-on pendant la minute de silence ?
- Le passeport du civisme
- Que faire de plus ?
- Matinée citoyenne du 11 avril
- Fleurissement du village
- Modification de l'antenne Orange
- Défense Extérieure Contre l'Incendie
- Rendez-vous à La Rochelle

- Service urbanisme
- Commissions
- Souvenir français
- Itinéraire bis fait escale à Haimps
- Boussac : une nouvelle étape
- Aprèm abeilles
- La chasse aux œufs
- Du cent pour cent made in Haimps !
- Brèves

15- VIE SCOLAIRE

- Les actualités de l'école de Haimps
- Les actualités du SIVOS

17- PAGES LIAISON

- Un moment de transmission et de mémoire à Oradour-sur-Glane
- 23 avril, « God save the king ! »

- Qu'est-ce qu'on mange par là-bas ?
- Le saviez-vous ?
- S'alimenter ou s'empoisonner ?

21- CULTURE - LOISIRS

- Invitation à la lecture
- PHIL'O
- Vie associative

29- RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Réunion du 11 mars 2026
- Réunion du 22 mars 2026
- Réunion du 30 mars 2026
- Réunion du 20 avril 2026
- Réunion du 18 mai 2026

39- HISTOIRE DE MON VILLAGE

40- LE DESSIN DE PHILIPPE

Édito



Thierry GOUJEAUD,
Maire de Haimps

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Alors que nous ne sommes qu'au début de l'été, notre territoire a déjà connu un premier épisode de canicule et le risque d'incendie demeure particulièrement élevé.

Depuis près de trois ans, la commune est engagée dans une démarche de mise en conformité avec la réglementation relative à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Après de nombreuses étapes et quelques aléas, ce projet est aujourd'hui sur le point d'aboutir. Les plateformes ont été réalisées par la RESE et, dès la rentrée, les quatre bâches à incendie indispensables seront installées, ainsi que leurs aménagements périphériques. Je rappelle que ces réserves d'eau viennent compléter les poteaux incendie existants qui, en raison de leur débit insuffisant sur certains secteurs, ne permettaient pas à eux seuls de couvrir l'ensemble du territoire communal.

Vous trouverez également dans ce journal deux flyers.

Le premier concerne la journée jeux organisée en partenariat avec la ludothèque des Vals de Saintonge Communauté. Elle se déroulera le **vendredi 17 juillet**, de 10h à 12h30 et de 13h à 18h au Parvet. Petits et grands sont invités à venir découvrir de nombreux jeux et à partager un moment convivial en famille ou entre amis.

Le second prend la forme d'un sondage auquel nous vous demandons d'accorder **une attention particulière**. Souhaitez-vous l'installation d'un distributeur automatique de baguettes sur le parking de la salle des fêtes ? Votre avis est essentiel, car notre décision dépendra directement des réponses recueillies.

Les vacances sont enfin là, et avec elles le temps des retrouvailles, des animations et de la convivialité. J'espère que vous profiterez pleinement des nombreuses manifestations proposées sur notre commune : les soirées musicales de Musica Haimps, la brocante organisée par les Loisirs du Village, ou encore le repas de l'AICA.

Laissez de côté les contraintes du quotidien, prenez le temps de vous ressourcer et de partager de beaux moments avec vos proches. Que cet été soit pour chacun d'entre vous synonyme de détente, de découvertes et de joie.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles vacances.



Document de valorisation financière et fiscale 2025

Mme Elisabeth Chaubenit, conseillère aux décideurs locaux de la DGFIP, est venue en mairie le 20 mai 2026 pour une présentation du document de valorisation financière et fiscale 2025 de la commune.

Principaux constats

Tableau de synthèse

						Evolution	
	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025	2021/2025
Produits réels de fonctionnement	335 520	362 693	344 296	340 668	343 418	0,8%	2,4%
Charges réelles de fonctionnement	220 878	230 359	264 090	296 131	302 513	2,2%	37,0%
Capacité d'autofinancement brute	114 641	132 334	80 208	44 537	40 904	-8,2%	-64,3%
Capacité d'autofinancement nette	95 031	114 319	65 644	35 916	34 251	-4,6%	-64,0%
Dépenses d'équipement	36 542	60 676	162 732	98 451	65 765	-33,02%	80,0%
Dettes financières	139 686	153 960	131 326	142 817	119 955	-16,0%	-14,1%
Fonds de roulement	200 830	300 143	238 562	206 736	191 388	-7,4%	-4,7%
Trésorerie	217 688	306 873	230 977	202 046	202 225	0,1%	-7,1%

REPERES



2025	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
En €/hab		Département	Région	National
Produits réels de fonctionnement	743	763	890	881
Charges réelles de fonctionnement	655	678	723	705
Capacité d'autofinancement brute	89	85	167	176
Capacité d'autofinancement nette	74	44	95	102
Dépenses d'équipement	142	219	396	416
Dettes financières	260	248	452	488
Fonds de roulement	414	683	750	791
Trésorerie	438	675	757	821

RATIOS

2025	Commune	Département	Région	National
Ration de rigidité des charges structurelles	50,08%	44,80%	41,47%	38,90%
Taux d'épargne	11,91%	11,09%	18,80%	19,97%
Coefficient d'autofinancement courant	0,95	0,94	0,89	0,88
Ratio d'endettement (encours/PFR)	0,35	0,32	0,51	0,55
Capacité de désendettement (encours/CAF brute)	2,93	2,93	2,70	2,77
Fonds de roulement en jours de charges réelles	230,92	367,35	378,83	409,60

Un exemplaire du document a été remis à chaque conseiller(e)s et il est à la disposition du public en mairie.

En résumé, les finances de la commune sont saines, notre capacité d'autofinancement couvre largement les dettes et nous laisse une marge de manœuvre relativement importante pour investir sans avoir besoin de recourir à l'emprunt.

Vote du budget principal 2026

Le 20 avril 2026, le conseil municipal a voté le budget principal 2026.

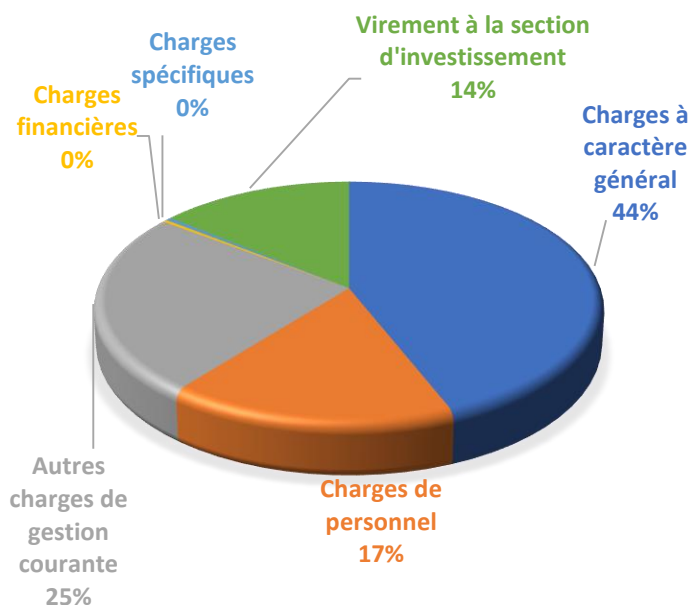
Vue d'ensemble du budget

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Crédits de fonctionnement	498 061,18 €	334 570,00 €
Résultat reporté	0,00 €	163 491,18 e
TOTAL section de fonctionnement	498 061,18 €	498 061,18 €

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Crédits d'investissement	87 675,74 €	160 986,72 €
Restes à réaliser	83 000,00 €	65 941,74 €
Solde d'investissement reporté	56 252,92 €	0,00 €
TOTAL section d'investissement	226 928,66 €	226 928,66 €

Les grandes masses budgétaires

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

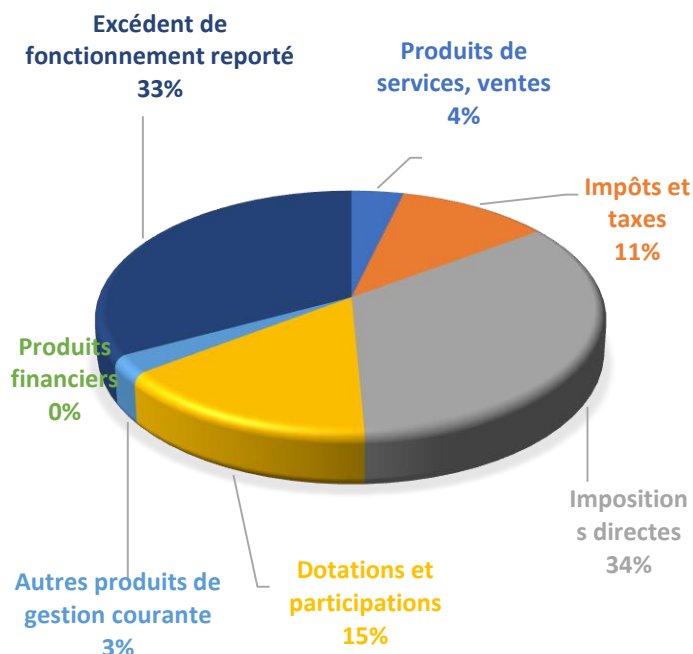


Tableau des emprunts en cours

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Total versement	Capital restant
2026	128 550,74 €	26 038,02 €	1 490,32 €	27 528,34 €	102 512,72 €

Cérémonie du 8 mai 2026

Ce 8 mai fut spécial pour moi cette année... pas seulement assistante mais vraiment actrice de cette commémoration !

Avec un stress qui montait de jour en jour, la peur d'oublier quelque chose, j'ai pris cette première fois comme un signe de confiance de la part de Thierry, le maire, qui s'était octroyé quelques jours de repos, et c'est si rare !

Cette première pour moi, l'était également pour Pascal Bouthier, notre nouveau porte-drapeau, en tant que remplaçant des combattants de la Guerre d'Algérie. Il était accompagné de Guy Prevors, notre porte drapeau communal, et du colonel de réserve Manuel Brun. Nous avons eu la chance d'avoir Nicolas Audineau parmi nous avec 3 véhicules militaires. Merci à lui.

Pour que les enfants n'oublient pas et gardent en mémoire que si nous sommes là aujourd'hui c'est grâce à eux, 81 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale de 1939-1945, nous tenons à ce que nos petits Hainpsois et Hainpsoises lisent les noms de nos soldats morts pour la France. C'est donc après la lecture du message officiel national (écrit par Mme Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants ; et par Mme Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants); que Emma, Charlyne, Lucie et Hugo ont cité les noms de nos enfants



hainpsois partis mais jamais revenus de cette guerre. Puis, ils ont été accompagnés de leurs camarades dans le chant de la Marseillaise a capella. Le traditionnel verre de l'amitié a ensuite été servi à nos habitants présents pour clôturer cette cérémonie.

Jennifer Gabeaud

A quoi pense-t-on pendant la minute de silence ?

Une minute de silence devant le monument aux morts.



Mais, au fait, à quoi pense-t-on **vraiment** pendant ces 60 secondes ?

Vers quelles idées fulgurantes, farfelues ou sérieuses s'envolent nos pensées ?

Rêvons-nous soudain aux vacances prochaines ?

Notre esprit malicieux constate-t-il la coiffure horrible de notre voisine ?

Organisons-nous mentalement la fête d'anniversaire de notre fils ?

En soixante secondes, c'est à la vitesse de la lumière que jaillissent les pensées, comme des étoiles filantes, rêveries fugitives, réflexions sans queue ni tête qui

nous percutent en vrac et voltigent tous azimuts.

- J'ai oublié d'acheter du pain, il va falloir me dépêcher avant la fermeture de la boulangerie...

- Il faudra équiper les enfants pour leur séjour en camp ! ...

- La belle-mère vient encore passer la journée, je vais me débrouiller pour aller voir un pote cet après-midi...

- J'espère que ma nouvelle robe n'est pas trop voyante, j'ai l'impression que tout le monde me regarde...

- Tiens, Untel a encore changé de bagnole, il y en a qui ne savent vraiment pas où mettre leur fric !

- J'ai la trouille d'être interrogé en Maths demain, je n'ai rien appris...

- C'est décidé, je demande une mobylette pour mon anniversaire...

- Est-ce que j'ai bien fermé la porte à clé en partant... et j'ai laissé le chien dans la cuisine, il va encore faire des bêtises

Etc...etc...

Qui songe encore à ces morts pour la France ?

Odile Fouchet



Le passeport du civisme

Les élèves de CM à la découverte de la vie municipale.

Dans le cadre du Passeport du civisme, les élèves de cours moyen (CM) sont venus à la rencontre des élus municipaux afin de mieux comprendre le fonctionnement de leur commune.

Parmi les actions collectives proposées figurait la visite de la mairie. Les élèves ont ainsi été accueillis par des élus chargés de leur présenter le rôle et les missions de l'équipe municipale ainsi que celles des agents communaux.

Le rendez-vous avait été fixé au lundi 18 mai à 9 h 30. Préparés pour cette rencontre, les enfants avaient élaboré de nombreuses questions. Pendant près d'une heure et demie, ils ont pu échanger avec les élus sur les compétences de la commune, les responsabilités du maire et le



La municipalité entourée des élèves de CM

fonctionnement du conseil municipal.

À l'issue de cette visite enrichissante, chaque élève a fait tamponner son Passeport du

civisme avant de recevoir un dossier personnalisé contenant plusieurs documents d'informations utiles.

Thierry Goujeaud

Que faire de plus ?

⚠️ AVERTISSEMENT – DÉPÔT DE BRANCHES SUR L'AIRE DE BROUAGE.



Une annonce a été publiée sur la page Facebook de la commune ainsi que sur PanneauPocket.

Des balises rouges ont été mises en place afin de fermer l'aire dédiée au broyage.

Des panneaux d'information ont également été installés tout autour du site.

Par ailleurs, un article a été publié dans le dernier numéro des Échos du Pays, demandant aux habitants de se signaler avant de déposer leurs branches.

Et pourtant, et pourtant, et pourtant...

Ces consignes continuent d'être ignorées.

Nous rappelons que le respect de ces dispositions est indispensable pour garantir la sécurité de tous et assurer le bon fonctionnement du site.



Lundi 1^{er} juin en embauchant, Vincent constate qu'une personne bien intentionnée a profité du week-end pour venir faire un dépôt illégal.

Matinée citoyenne du 11 avril

On n'aurait même pas pu faire une belote !

Le samedi 11 avril, à 9h, les volontaires pour cette matinée citoyenne étaient invités à se rendre devant le hangar communal.

9h, personne !

9h15, personne !

9h25, alors que je m'apprêtais à rentrer chez moi déconfite, mon binôme débarque, la camionnette bien remplie de boutures, gants, outils divers

Donc, c'est à deux que nous avons atteint l'un des objectifs de

cette matinée, à savoir remplacer certains des arbustes plantés il y a quelques années rue du Grand Pont, et qui n'avaient pas survécu aux sécheresses successives. Un troisième larron nous a rejoints une heure après, et nous avons quand même terminé la matinée à quatre. Mais trop tard pour une belote !

En conclusion, il nous reste à réaliser quelques-uns des objectifs que nous avons fixés, c'est-à-dire l'entretien de nos deux vergers

communaux et la finalisation du nettoyage entrepris à l'automne dans la zone humide. Il faudrait ajouter à cela un projet que nous avons envisagé de proposer prochainement : la restauration du mur d'enceinte du verger communal à proximité du Parvet.

Espérons que les matinées citoyennes à venir auront plus de succès !

Odile Fouchet

Fleurissement du village

Chaque année, les vieilles vieillissent un peu plus !

Comme tous les ans, le fleurissement printanier de notre village s'organise avec les enfants de l'école. Nos cantonniers préparent les jardinières et plates-bandes au préalable pour faciliter l'opération. L'an passé, des averses violentes avaient empêché le déroulement de cette activité à la fois récréative et pédagogique.

Par précaution, cette année, deux dates avaient été fixées avec les enseignantes et la chance nous a souri : le premier jour choisi était le bon ! Ni trop chaud, ni trop frais, ensoleillé mais pas trop et encore humide des pluies précédentes. Conditions idéales pour des plantations.



Ce sont les CE qui ont démarré l'après-midi. Après un petit rappel de la méthode à employer pour

dépoter puis planter les fleurs, les 21 enfants de cette classe ont été divisés en 5 groupes qui se sont répartis sur le site des bâtiments communaux : devant la salle des fêtes et le parking, devant le court de tennis, la mairie et le monument aux morts. Les petits jardiniers ont rempli leur mission avec enthousiasme et, comme toujours, l'étape « arrosage » fut le plaisir ultime.



Les CM ont pris la suite des plus jeunes. Eux, avaient déjà l'expérience (« oui, oui, je sais tout ! ») ! Néanmoins, un petit rappel de la méthode a été nécessaire avant de se lancer à l'assaut des jardinières en attente de fleurissement. Les destinations de cette classe étaient la place de Haimps, le parvis de l'église et



le cimetière, ce qui leur a donné l'occasion de faire une petite marche.

Nettement plus dissipés que les CE, les élèves de cette classe ont terminé l'après-midi par des poursuites et des galipettes dans l'herbe du parvis de l'église.



Il eût fallu une ou deux personne(s) supplémentaire(s)...

Pour l'année prochaine il serait bon de trouver de nouveaux bénévoles.

Odile Fouchet

Modification de l'antenne Orange

Afin de répondre à l'appétence de ses clients pour les usages internet en mobilité, Orange améliore son réseau Très Haut Débit Mobile sur notre commune.

La modification de l'antenne existante est réalisée pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins du territoire de la commune.

Son objectif est de permettre aux utilisateurs de la zone couverte de mieux communiquer. L'évolution de cette antenne-relais a pour objectif de permettre une amélioration significative du débit du réseau mobile grâce à l'introduction de l'Ultra-Haut-Débit Orange. La 5G offre la rapidité et la capacité en données

nécessaires au développement de nouvelles générations d'applications et de services.

Calendrier prévisionnel

Date prévisionnelle de début des travaux : 04/06/2026

Date prévisionnelle de fin de travaux : 18/06/2026

Date prévisionnelle de mise en service : 16/07/2026



Défense Extérieure Contre l'Incendie

Enfin ! Enfin les travaux ont pu commencer !

Après plusieurs années d'échanges administratifs entre la RESE et le SDIS, des changements de normes, les consultations auprès de la population pour certains secteurs, les visites de terrain avec les différents prestataires, enfin les travaux ont commencé. Les 4 parcelles ont vu les mini pelles, les camions, le calcaire arriver afin de pouvoir installer en toute sécurité les bâches incendie.

Pour rappel, elles seront le long de la route d'Angoulême à côté de la stabulation ROBY, en bord de route au Parvet, en bord de route au milieu du chemin de la Garenne, et la dernière derrière l'arrêt de bus à La Pinelle. Pour la défense du Cluzeau, nous avons signé une convention avec Mr AUBOUIN pour son bassin et je tiens sincèrement à le remercier pour nous avoir sortis d'une situation complètement fermée.

A l'heure où j'écris cet article, les travaux sont encore en cours, les bâches ne devraient être livrées, installées et remplies qu'en septembre.

Les travaux ayant été réalisés par la RESE, c'est eux qui géreront le remplissage des bâches à chaque fois qu'il y en aura besoin.

Jennifer Gabeaud



L'emplacement de la bâche du Parvet

Rendez-vous à La Rochelle

À l'initiative de Madame Sylvie Marcilly, tous les maires du département étaient invités à la Maison de la Charente-Maritime.



A vous de retrouver le maire de Haimps !

Jeudi 28 mai, la présidente du Département nous avait conviés afin de faire un point sur la situation financière de cette institution.

Nous savions tous à quoi nous attendre : la chaleur était accablante, mais les nouvelles, elles, nous ont véritablement refroidis.

Nous avons d'abord eu droit à une présentation des compétences du Département, au cours de laquelle il nous a rapidement été expliqué que les recettes demeuraient relativement stables tandis que les charges, elles, continuaient d'augmenter.

Le Département reste un partenaire privilégié des communes, mais... les dossiers de demande de subvention pour 2025 ne seront examinés qu'à l'automne 2026. Quant aux dossiers de 2026, le message semblait être :

« Expliquez-nous ce dont vous avez besoin, et nous vous expliquerons comment vous en passer ! ».

Thierry Goujeaud

Service urbanisme

Après une période au cours de laquelle il ne nous a pas été possible de recevoir le public dans des conditions de sécurité suffisantes, la Communauté de Communes vous propose la tenue de permanences bimensuelles liées aux dossiers d'autorisations d'urbanisme à compter du mois de juin 2026.

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, ces permanences se tiendront au siège de la CDC (55 rue Michel Texier à Saint-Jean d'Angély) et uniquement sur demande préalable de rendez-vous.

Elles permettront d'accueillir aussi bien les communes, particuliers et professionnels.

Commissions

Nous vous rappelons que vous pouvez intégrer les commissions extra-communales :

BATIMENTS – VOIRIE – CIMETIERE – CADRE DE VIE – ANIMATION – COMMUNICATION

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie et vous inscrire.

Souvenir français

Connaissez-vous l'histoire d'un de nos soldats morts pour la France ?

Parce que la mémoire de nos soldats haimpsois doit être maintenue, nous avons besoin de vous !

Un père, un grand père, un oncle, un frère a fait la guerre et vous avez encore en votre possession des documents militaires, des photos, ou médailles et accessoires, ou simplement des souvenirs à nous raconter ?

N'hésitez pas à nous contacter en venant à la mairie, ou par téléphone ou encore par mail afin de nous expliquer tout ce que vous savez sur ce soldat qui vous est cher.



Jennifer Gabeaud

Itinéraire bis fait escale à Haimps

Une équipe de tournage de France 3 Nouvelle Aquitaine était présente à Haimps, mercredi 13 mai, afin de réaliser un reportage pour l'émission Itinéraire bis.



Le journaliste François Bombard, accompagné d'un caméraman et d'un preneur de son, est arrivé dans la commune aux alentours de 9 h 30 pour une journée consacrée à la découverte du village et de ses richesses patrimoniales.

Mais pourquoi Haimps ?

Le choix des communes visitées se fait souvent au gré des découvertes et des coups de cœur de l'équipe, notamment à partir des publications aperçues

sur les réseaux sociaux.

Pour réaliser cinq minutes de reportage, il aura fallu plus de quatre heures de tournage et près d'une heure de montage.

La matinée a débuté dans l'atelier de Colin, notre artiste céramiste, avant que l'équipe ne rejoigne l'église où Paul les attendait pour évoquer les vitraux contemporains qui font la singularité du lieu.

Après une courte pause-café à la mairie, Jean-Yves et les membres du club lecture ont accueilli les journalistes dans la salle des associations pour présenter les activités culturelles de la commune (Club lecture d'Au fil du Briou).

Dernière étape de la matinée : la rencontre avec Cédric, notre apiculteur local, passionné par son métier et heureux de partager son savoir faire.

L'après-midi a ensuite été consacré à différentes prises de vues dans les rues du village et autour de ses principaux sites patrimoniaux.



Avant de quitter Haimps, les membres de l'équipe ont confié avoir été particulièrement bluffés par l'originalité des vitraux de l'église, mais aussi par la richesse du patrimoine communal.

Et qui sait ? Peut-être reviendront-ils un jour dans notre village... En attendant, ils ont repris la route vers une nouvelle destination.

Thierry Goujeaud

Boussac : une nouvelle étape

Boussac a, comme Haimps, procédé au renouvellement de son conseil municipal à l'issue du scrutin du 15 mars.

Après trois mandats, soit 18 années à la tête de la commune, François Carrière a choisi de passer le relais.

Durant ses années d'engagement, il a veillé à entretenir les liens historiques unissant nos deux communes depuis 1978, à l'initiative de Christian Rigal et Yves Egreteau. Au fil du temps, ces relations institutionnelles se sont transformées en véritables liens d'amitié, nourris par des rencontres régulières et des échanges constants entre nous.

D'abord avec Paul Rouger, puis avec moi, c'est toujours avec plaisir que nous nous retrouvons ici ou là-bas et régulièrement au

téléphone pour avoir les dernières nouvelles de chacun de nos villages.

Le dimanche 23 mars, le conseil municipal a élu Élodie Bégué à la tête de la commune.

Elle succède ainsi à François Carrière, entourée d'une équipe en partie renouvelée.

Nous lui avons adressé nos félicitations, ainsi qu'à l'ensemble de son équipe. Même s'il y a eu de nombreux changements, nous sommes persuadés qu'Élodie saura préserver et renforcer cette

relation privilégiée qui rassemble nos deux communes depuis près d'un demi-siècle.

Thierry Goujeaud



Le nouveau conseil de Boussac

Aprèm abeilles

Rencontre avec un apiculteur : comprendre les abeilles et fabriquer un piège à frelons

Lors d'une présentation organisée récemment, Cédric et Raphaëlle François, apiculteurs, ont partagé leur métier, leur savoir-faire et les défis auxquels ils doivent faire face. Cette rencontre a également permis de découvrir comment réaliser un piège à frelons simple et efficace afin de protéger les ruches et les abeilles.

Cédric a commencé par présenter le fonctionnement d'une ruche. Les abeilles jouent un rôle essentiel dans notre environnement. Pourtant, ces insectes indispensables sont aujourd'hui menacés par plusieurs facteurs : pesticides, maladies, changement climatique et présence de prédateurs comme le frelon asiatique.

Il a ensuite montré les différents outils utilisés dans son métier :

- La combinaison de protection ;
- L'enfumoir, qui calme les abeilles ;
- Les cadres de ruche ;
- L'extracteur de miel.

L'apiculteur a ensuite évoqué le problème du frelon asiatique, un prédateur redoutable pour les abeilles. Ce frelon chasse les ouvrières à l'entrée des ruches, affaiblissant progressivement toute la colonie. Originaire d'Asie, il s'est largement développé en Europe ces dernières années. Sa présence inquiète particulièrement les apiculteurs car il peut détruire des ruches entières.

Pour limiter sa prolifération, il est possible d'installer des pièges sélectifs afin de capturer les frelons tout en évitant de nuire aux autres insectes.

Les pièges sont utiles pendant 2 périodes de l'année : la plus grande, de février à mi-mai, lors de la sortie d'hibernation des reines fécondées et, en



septembre/octobre, lors de la reproduction.

Fabrication d'un piège à frelons à partir de matériaux simples et recyclés.

1. Couper la bouteille au tiers supérieur.
2. Retourner la partie haute comme un entonnoir.
3. Fixer les deux parties avec des agrafes.
4. Mettre une 2e bouteille sur le dessus pour éviter que la pluie ne rentre.

5. Verser l'appât au fond de la bouteille (1/2 bière (plutôt brune : la fermentation attire les frelons), 1/4 de sirop (le meilleure est celui de mûre, mais la grenadine fait bien l'affaire également, pour le sucre), et 1/4 de vin blanc pour repousser les abeilles.

6. Suspendre le piège à proximité des ruches ou dans le jardin.

Il est important de remplacer le mélange tous les 10 jours.

Grâce à cette rencontre, chacun est reparti avec de nouvelles connaissances, mais aussi avec l'envie de préserver davantage les insectes pollinisateurs et leur environnement.

Géraldine Marchal



La chasse aux oeufs

A Haimps : 35 détectives à l'assaut de la grande chasse aux œufs !

Le lundi 6 avril 2026, les rires et l'excitation ont envahi le Parvet. À l'occasion de la traditionnelle chasse aux œufs, 35 enfants de la commune se sont transformés en chercheurs de trésors d'un jour, sous un soleil radieux.

Il ne fallait pas arriver en retard pour assister au grand départ. Paniers sous le bras, les 15 plus petits chasseurs attendaient le signal avec impatience. Face à eux, un terrain de jeu truffé de mystères.

Les 20 plus âgés avaient également leur caverne d'Ali Baba ! Dans les œufs des plus grands se trouvaient un message codé. Afin de trouver la clé du coffre, il leur fallait décoder le



message et, avec les mots obtenus, deviner la cachette. Une touche de coopération qui a ravi les participants. Pour remporter le droit d'accéder au coffre des récompenses, les

enfants ont dû unir leurs forces et partager leurs trouvailles. L'esprit de compétition a vite laissé place à l'entraide. Coopération également entre la commission animation et l'association des Loisirs du Village : en effet, les 2 groupes se sont unis pour faire partager ce moment.

La matinée s'est clôturée de la plus belle des manières : un grand apéro partagé entre les enfants, les parents et les bénévoles, sous le signe de la convivialité et... du chocolat. **Chaque enfant est reparti avec son lapin de Pâques en chocolat.** Une belle réussite qui donne déjà envie de prendre rendez-vous pour l'année prochaine !

Géraldine Marchal

Du cent pour cent made in Haimps !

Deux hommes, deux talents, deux qualités, quand l'expansivité italienne se mêle à l'enthousiasme britannique, le cocktail s'avère surprenant...

Des formes, des courbes, des couleurs et de la matière, voilà ce qui nous a réunis ce 11 avril en ce lieu chargé d'histoire qu'est le Château de Neuviq, afin de découvrir ce que nos deux amis artistes, domiciliés comme nous sur la commune de Haimps, avaient décidé de partager avec nous.



Une passion incontestable, empreinte d'humanité et de nature, qui a certainement convaincu la majorité d'entre nous, mais qui, surtout, a enchanté nos yeux et fait voyager notre pensée.

En effet, Colin Johnson et Michel Del Giudice nous ont régales avec cette exposition insolite et surprenante, visible tous les week-ends jusqu'au 24 juin.

Des portraits, des vases, des bustes, des peintures et des dessins qui, selon l'inspiration des auteurs, auront laissé place à l'imagination et qui, sait-on jamais, auront peut-être trouvé une place chez vous si le cœur vous en a dit...

Vous êtes-vous laissés tenter par l'aventure ?

Je vous le souhaite, elle était belle...

Anne-Caroline Muller





ATTENTION FERMETURE



La mairie sera fermée pour congés **du 13 au 24 juillet** et **du 17 au 31 août** inclus.

Récompense



Aymé et Hugo se sont vus remettre un diplôme de remerciement et le livre *Jeune citoyen* pour leur participation aux cérémonies commémoratives

Coup de chapeau



Aux services de secours du département : les pompiers de Matha, le SAMU de St Jean d'Angély et Dragon 17. Le 9 avril 2026, leur intervention rapide et efficace a permis à un de nos concitoyens d'aller beaucoup mieux aujourd'hui.

AGENDA Dates à retenir

- Samedi 4 juillet 2026** – Anguillade organisée l'AICA du bois de la Levrette
- Mardi 14 juillet 2026** – Fête nationale
- Vendredi 17 juillet 2026** – Ludothèque en plein air au Parvet
- Vendredi 24 juillet 2026** – Musica Haimps concert de Julien Bouyssou Quintet
- Samedi 25 juillet 2026** – Musica Haimps concert de Koko Loco
- Dimanche 23 août 2026** – Brocante organisée par Les Loisirs du village
- Samedi 29 août 2026** – Repas organisé par l'AICA du bois de la Levrette

Conseil municipal

Lors du conseil extraordinaire du 5 juin 2026 concernant la désignation des délégués pour les élections sénatoriales, ont été élus :

Thierry Goujeaud, titulaire.

Erix Hanotel, Jérôme Druaux, et Jennifer Gabeaud, suppléants.



« J'irai le cœur en joie faire un joli bouquet de muguet, respirer ses clochettes qui sentent le bonheur. Une journée de fête pour célébrer l'aillet, du soleil dans les cœurs. Vive le mois de mai qui revient faire l'artiste. »

Sylvie Thomas

« Insolite »

Naissance le 11 mai de petits merles. Le nid était installé dans un pot de fleurs bien à l'abri.



Rebecca

Les actualités de l'école de Haimps

Les CE1-CE2 à la découverte de Brouage

Le 26 juin dernier, les élèves de CE1-CE2 ont effectué leur sortie de fin d'année à Brouage.

Au cours de cette journée, les enfants ont participé à plusieurs activités pédagogiques et ludiques. Ils ont découvert l'histoire de la cité à travers un rallye-jeu de piste sur le thème de la piraterie et de la monarchie. Ils ont également réalisé une maquette des remparts et participé à un atelier consacré aux animaux du marais.



Cette sortie a permis aux élèves d'enrichir leurs connaissances sur le patrimoine historique et naturel local tout en partageant un agréable moment de découverte.

Une semaine sportive pour les CM au Chambon

Du 22 au 26 juin, les élèves de CM ont participé à un voyage scolaire au Chambon, pour un séjour de cinq jours et quatre nuits.

Ce voyage a été l'occasion de retrouver les élèves de Macqueville, venus rencontrer les enfants de Haimps quelques semaines auparavant, le 4 juin, lors d'une journée d'échanges organisée à l'école.



Tout au long du séjour, les élèves ont pris part à diverses activités sportives, principalement l'escalade et les courses d'orientation. Cette semaine leur a permis de développer leur autonomie, leur esprit d'équipe et leur confiance en eux dans un cadre à la fois sportif et convivial.

Le retour des séances de natation



La séquence de natation a débuté le 26 mai pour l'ensemble des élèves de l'école, avec une semaine de décalage par rapport au calendrier initial. Les élèves de CM se sont rendus à la piscine les mardis et vendredis, tandis que les élèves de CE ont bénéficié de séances les lundis et jeudis. L'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement les mamans agréées qui ont accompagné les enfants tout au long de cette période. Leur présence a été indispensable au bon déroulement des séances. Sans leur investissement, ces sorties n'auraient tout simplement pas pu avoir lieu.

Nous rappelons qu'il est possible pour toute personne souhaitant accompagner les élèves lors des prochaines années scolaires de passer l'agrément nécessaire. Cette courte formation, réalisée à la piscine de Saint Jean d'Angély, est valable pendant cinq ans. Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de la direction de l'école en début d'année scolaire afin de connaître les dates de passation.

Les enfants ont participé au fleurissement du village

Comme chaque année, les élèves de l'école ont pris part au fleurissement du village.

Accompagnés par des bénévoles ainsi que par Odile, ils ont réalisé différentes plantations aux abords de la salle des fêtes, de l'église, de l'école et dans plusieurs autres espaces communaux.

Cette activité, toujours très appréciée des enfants, leur a permis de mettre en pratique les notions étudiées en classe autour du monde végétal tout en contribuant à l'embellissement de leur cadre de vie.



Une fête de l'école placée sous le signe du cinéma

Le samedi 20 juin, la fête de l'école s'est déroulée à Haimps sur le thème du cinéma.

À cette occasion, les élèves ont présenté aux familles des chants et des danses préparés tout au long des dernières semaines. Le spectacle a permis de mettre en valeur le travail réalisé par les enfants dans une ambiance festive et conviviale.

Tout au long de l'après-midi, l'Association des Parents d'Élèves a proposé différents ateliers et jeux permettant aux enfants de participer à de nombreuses activités et de remporter des lots. Une tombola est également venue animer cette belle journée. L'école remercie l'ensemble des familles, les bénévoles et les membres de l'APE pour leur participation et leur investissement qui ont contribué à la réussite de cette fête.



Les actualités du Sivos

Election du nouveau bureau

Suite aux élections municipales du 15 mars dernier, le comité syndical a donc lui aussi été renouvelé.

Chaque conseil municipal de Sonnac et Haimps a désigné des représentants au SIVOS :

Pour Haimps : les titulaires sont Jennifer GABEAUD, Fabienne GODIN et Géraldine MARCHAL ainsi que Thierry GOUJEAUD. Les suppléants sont Tracy CHAMPIGNEUX et Alain RULLAND. Concernant Sonnac, Anne-Fanny BERGERON, Laurent BOUILLE, Marianne HIDREAU et Didier MARILLEAU sont les titulaires. Quant à Maud LESAGE et Christian BILLARD ils sont nommés suppléants.

Puis il a fallu, entre les nouveaux membres élire le nouveau bureau du SIVOS. L'élection a eu lieu le 15 avril 2026 à Sonnac : Jennifer GABEAUD est devenue la nouvelle présidente, Didier MARILLEAU et Thierry GOUJEAUD sont vice-présidents et Laurent BOUILLE est secrétaire.

Départ en retraite de Laurence

Laurence, notre cuisinière, présente depuis le 1^{er} septembre 1993, est partie en retraite.

Elle ne souhaitait pas de pot de départ en retraite en grande pompe, mais il était inévitable de la laisser partir

comme ça sans rien. Dans le plus grand des secrets, la journée du 28 avril fut rythmée de beaucoup de surprises : les maitresses avec les enfants lui ont offert des fleurs du jardin, les collègues à la cantine qui lui ont permis une dernière journée tranquille.

Et puis à la fin du service, les membres du comité syndical, fraîchement élus, sont venus également par surprise lui rendre une dernière visite. Un bel eucalyptus lui a été offert.

Bonne retraite Laurence et merci pour toutes ces années de délicieux petits plats !

Portes ouvertes du RPI

Comme tous les ans, nous ouvrons les portes de notre école le temps d'un samedi matin. Cette année

la matinée a eu lieu le 30 mai de 9h30 à 11h30.

Mrs les maires ont accueilli les familles qui voulaient faire découvrir les deux sites du RPI à leurs enfants.

A Sonnac, un peu plus de visites avec 5 familles dont les enfants vont entrer pour la première fois à l'école en septembre prochain. A Haimps, une petite fille qui va prendre le chemin de l'école à la rentrée a continué la visite en venant là pour découvrir, non pas les classes, mais la garderie où elle ira le soir après la classe.

Notre école nous est précieuse, et nous souhaitons la garder le plus longtemps possible !

Jennifer Gabeaud



Un moment de transmission et de mémoire à Oradour-sur-Glane

Oradour-sur-Glane, symbole national de la barbarie nazie, demeure un haut lieu de mémoire et un marqueur fort de l'histoire contemporaine française.



À l'initiative de Jean-Paul Lanciani, président de l'association *Le Souvenir Français*, les élèves des trois classes de troisième du collège de Matha ont récemment effectué une visite du village martyr. Pour accompagner cette démarche de transmission, plusieurs maires de l'ancien canton de Matha avaient été conviés à se joindre à cette sortie inscrite dans le cadre du devoir de mémoire.

Le départ a été donné le vendredi 24 avril à 9 heures, devant le collège, où élèves, élus et accompagnateurs ont pris place à bord de deux autocars en direction d'Oradour-sur-Glane. Arrivés peu avant 11 heures, les participants ont partagé un pique-nique convivial sur les pelouses situées à proximité du Centre de la mémoire, avant d'entamer la visite du site aux alentours de midi.

Actuellement en travaux, le Centre de la mémoire a pour vocation de rappeler aux visiteurs les crimes commis le 10 juin 1944 par la division SS *Das Reich*, d'informer le public et de transmettre cette histoire aux générations futures.

L'entrée dans le village s'est déroulée dans un silence empreint de gravité. Les élèves marchaient derrière les élus, eux-mêmes précédés des portedrapeaux du Souvenir Français et du collège de Matha, dans une atmosphère de recueillement.

Le 10 juin 1944, 643 hommes, femmes et enfants furent assassinés par les armes et le feu. Le village fut méthodiquement pillé puis incendié par des soldats formés à la terreur comme instrument de domination.

La traversée des rues restées en l'état marque profondément les esprits. Les plaques apposées sur les maisons restituent la vie qui animait autrefois ces lieux. Tout au long du parcours, Jean-Paul Lanciani a apporté des éclairages sur le déroulement de cette journée tragique.

Devant l'église, où les femmes et les enfants furent massacrés avant

que le bâtiment ne soit incendié, une minute de silence a été observée. Le groupe s'est ensuite rendu sur la place où les habitants avaient été rassemblés avant leur exécution, puis au cimetière du village. Une nouvelle minute de recueillement y a été organisée devant le mémorial portant les noms des victimes.

Quatre-vingt-deux ans après les faits, cette visite rappelle avec force que les violences et les conflits persistent à travers le monde. Dans ce contexte, la transmission de la mémoire aux jeunes générations apparaît plus essentielle que jamais, afin de prévenir le retour de telles barbaries.

Les participants ont salué l'engagement du Souvenir Français pour l'organisation de cette journée à la fois éducative et profondément marquante.

Thierry Goujeaud



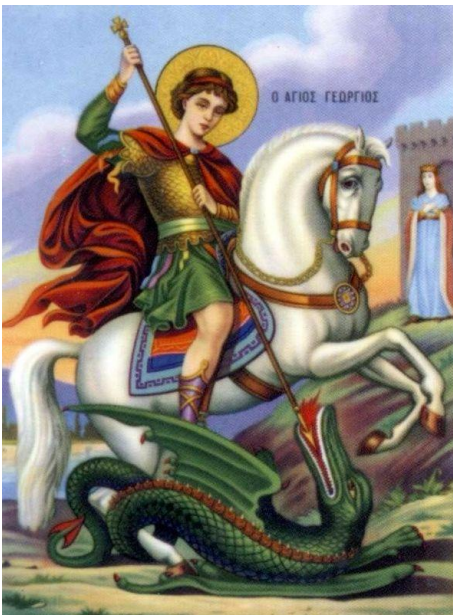
Les 3 classes de 3^{ème} du collège de Matha à Oradour

23 avril, « God save the king ! » « Et par St Georges, vive la cavalerie »

23 avril, date commune commémorée de diverses manières dans nos deux pays.

La présence dans notre jolie commune de nombreux sujets de sa gracieuse majesté, citoyens d'autant plus agréables à côtoyer cette année, que pour les 120 ans du *crunch* (match de rugby entre la France et l'Angleterre) l'équipe d'Angleterre a eu la bonne idée de perdre, nous permettant derechef de remporter le tournoi, donne envie de leur rendre hommage.

Pour nos amis d'outre-manche, St Georges est le Saint Patron protégeant l'Angleterre, dont le symbole de la Croix Rouge sur fond blanc fait partie du drapeau britannique, à savoir l'*Union Jack*.



Sans trop entrer dans une description exhaustive de la légende de St Georges en risquant quelques impairs diplomatiques, historiques ou religieux, il faut voir Saint Georges comme un martyr du 4ème siècle, dont le principal fait d'armes, fut, alors qu'il chevauchait son fier destrier, de terrasser d'un coup de lance, le dragon qui s'apprêtait à dévorer la princesse dans le marais de Silène en Lybie.

L'appétence de la royauté au moyen âge pour les chevauchées héroïques visant à sauver la belle, incita le Roi d'Angleterre Richard 1^{er} dit Richard Cœur de lion à faire de St Georges le protecteur des croisés et à coudre sur le drapeau la croix de St Georges.

L'histoire commune de nos deux nations pour le meilleur et pour le pire depuis plus de 1000 ans, est faite de guerres, de chamailleries, de rivalités, de coups bas mais aussi de combats communs pour la grandeur de l'humanité. Nous aimons assurément nous détester et nous serions malheureux si l'une des deux venait à s'effacer.

Mais quel rapport avec St Georges ?

Richard Cœur de Lion est le fils d'Aliénor d'Aquitaine, il épousa Bérandère de Navarre, son gisant est à Fontevraud et son cœur à Rouen.

Le lien filial qui même s'il déboucha au XVème siècle avec la guerre de 100 ans est donc avéré.

Les français ont inventé la chevalerie avec ses codes, son panache, son romantisme et ses traditions.

Les anglais ont inventé les archers ce qui ne fut pas sans nous poser des problèmes à Azincourt en 1415.

En 1942, l'armée française en pleine reconstruction après les désagréments de 1940 crée l'*Arme Blindée Cavalerie*.

Les militaires, toujours friands de traditions multiséculaires, ont donc choisi de prendre St Georges comme saint patron, de la même façon que les autres « armes » de l'armée française ont chacune leur Saint Patron.

Les raisons en sont les mêmes que leur grand et lointain aïeul, à savoir, le courage, la bravoure, le panache ou le romantisme.



C'est ainsi que chaque année dans tous les régiments de cavalerie de l'armée française est fêtée la St Georges, occasion de moments de cohésion et de relations publiques.

Nous proclamons alors la phrase magique « et par St Georges ? » ce à quoi l'assemblée répond « Vive la cavalerie ! »

« By the name of St Georges »
« God save the cavalry »

Et si nous fêtions tous ensemble la St Georges dans notre beau village ?

Manuel Brun



Qu'est-ce qu'on mange par là-bas ?

Lohikeitto, la soupe de saumon finlandaise

Ingrédients :

Un petit poireau
Un petit fenouil
50 grammes de beurre demi-sel
500 grammes de petites pommes de terre
4 carottes
1,25 litres de fumet de poisson (3 cuillères de fumet en poudre pour 1,25 litres d'eau
10 branches d'aneth frais
15 cl de crème fraîche
500 grammes de filet de saumon frais sans peau ni arrêtes
Sel, poivre

Préparation :

Nettoyez et hachez en tout petits morceaux le poireau et le fenouil

Placez le beurre dans une cocotte, faites fondre et rajoutez les légumes hachés, faites cuire 7 à 8 minutes à feu moyen

Epluchez et coupez en petits cubes les carottes et rajoutez les dans la cocotte

Versez l'eau et le fumet de poisson, faites cuire 25 minutes à feu moyen. Les légumes doivent être tendres

Versez alors la crème fraîche ; hachez finement l'aneth et rajoutez le dans la cocotte. Pour finir coupez le saumon en cubes

Ajoutez le vraiment 3 minutes avant de servir la soupe, vous pouvez donc la préparer à l'avance, puis la réchauffer en rajoutant le saumon au dernier moment...

Salez et poivrez

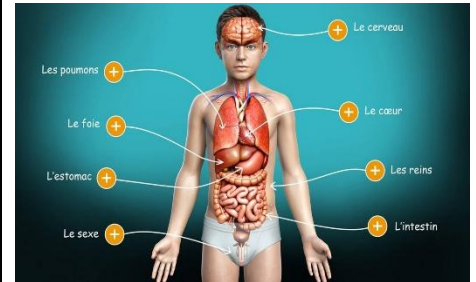
Cette soupe se mange avec du pain grillé, on peut aussi la déguster à température ambiante.

Bon appétit et bon voyage à Helsinki.

Anne-Caroline Muller

le saviez vous ?

Le corps humain en chiffres



Le cerveau contient 85 à 100 milliards de neurones (soit autant que d'étoiles dans notre galaxie, à peu de choses près), chaque neurone peut avoir de 1000 à 10000 contacts (synapses) avec les autres neurones, ainsi dans votre cerveau il peut y avoir jusqu'à un milliard de connexions, et même avec ça on parvient à oublier ses clefs ...

Votre corps utilise 300 muscles simplement pour se tenir en équilibre, lorsque vous êtes debout ...

Mis bout à bout, les 300 000 millions de capillaires sanguins de vos poumons s'étendraient sur 2400 kilomètres.

Une personne moyenne vivant dans un pays industrialisé mange 50 tonnes et boit 50 000 litres de boissons dans sa vie.

Le muscles des mouvements de l'œil se déplacent environ 100 000 fois par jour.

L'air qui provient d'un éternuement est expulsé à environ 200 kilomètres heure.

Vous produirez en moyenne assez de salive dans votre vie pour remplir deux piscines.

Anne-Caroline Muller

Source : <https://www.topito.com>

S'alimenter ou s'empoisonner ?

Réflexion proposée par Odile Fouchet

Une crise sanitaire en perspective.

Depuis quelques mois, dans tous les médias, on nous alerte sur la dangerosité de certains aliments. Tantôt ce sont des produits qui sont retirés du marché (scandale des laits infantiles contaminés), tantôt c'est la révélation de la présence **à haute dose** du cadmium* dans les céréales cultivées en France et que nous consommons tous les jours : pain, farine, pâtes, biscuits salés ou sucrés, céréales du petit-déjeuner mais aussi les pommes de terre. C'est dire qu'il existe un sérieux problème de santé publique et, qu'une fois encore, ce sont les populations les plus fragiles qui sont menacées les premières !



Par ailleurs, on constate la recrudescence de cas de diabète, d'obésité et de maladies cardio-vasculaires... Et personne ne s'étonne de cette déferlante d'allergies : allergie au gluten, allergie au lactose, allergie aux fruits oléagineux, etc. En cinquante ans, tout le monde est devenu allergique à quelque chose !



Les causes ? Principalement notre alimentation !

Actuellement quasiment 70 % des aliments que nous achetons dans les grandes surfaces sont **ultra-transformés**.

Pour comprendre facilement ce que signifie ce terme, prenons l'exemple d'une crème dessert.



Si vous faites vous-même votre crème, vous allez utiliser au maximum 4 ou 5 ingrédients (lait, œufs, sucre, un parfum -vanille, chocolat-, éventuellement farine). Si vous achetez des desserts lactés, ils ne contiennent plus **aucun** de ces produits de base : à la place du lait, un substitut appelé perméat de lactosérum (une alternative de la poudre de lait), à la place des œufs, de la poudre, à la place du sucre, du sirop de glucose, pour donner de la consistance de nombreux additifs : amidon modifié, lécithine de soja, carraghénanes et, enfin, des arômes artificiels, sans oublier les indispensables conservateurs. Parfois, dans votre crème dessert, il y a plus de 12 ingrédients fabriqués chimiquement. Et ne parlons pas des pâtisseries et des plats tout préparés, contenant trop de sel, de sucres, d'huiles hydrogénées (nocives car traitées chimiquement), de conservateurs et d'additifs variés qui sont des perturbateurs endocriniens.

Ne pas oublier que les enfants sont les premières victimes de ces aliments ultra-transformés : céréales du petit-déjeuner,



goûters pré-emballés, desserts lactés, sodas, nuggets, etc.

Pourquoi cette situation ? Tout simplement parce qu'un aliment ultra-transformé revient beaucoup moins cher que les aliments basiques, CQFD ! En d'autres termes, l'industrie agro-alimentaire se fiche complètement de votre santé, elle cherche juste à faire toujours plus de profits.

On veut nous faire croire que se nourrir ça ne coûte pas cher. Quelle escroquerie ! Ceux qui cultivent leur potager savent bien le travail et le temps qu'il faut pour obtenir leurs légumes et ceux qui élèvent des poulets ou des lapins connaissent la patience nécessaire avant de pouvoir les manger ! Alors que votre poulet de super-marché, on vous le gonfle en 45 jours à coup d'hormones de croissance, d'aliments suspects et d'antibiotiques... sans parler des conditions de vie de ces pauvres volailles, enfermées dans de toutes petites cages où elles n'ont pas la place de se tenir sur leurs pattes !

Il faut accepter de payer sa nourriture à son vrai prix : celui de la qualité.

Et une alimentation de qualité exige du soin et du temps. Et le temps... c'est de l'argent ! L'argent que les heureux de l'industrie agro-alimentaire se mettent dans la poche pendant que vous dépensez le vôtre en traitements et soins divers.

Ajoutez à ce tableau, le problème des emballages. Non seulement, ils contribuent à augmenter nos déchets -et la pollution- mais ils contaminent les aliments : on retrouve des phtalates** dans notre sang et dans nos organes. Les phtalates sont des perturbateurs endocriniens. Quand vous réchauffez votre plat préparé dans le micro-onde directement dans sa barquette, des phtalates sont libérés et vous les ingérez en même temps que votre délicieux plat ultra-transformé.

Pour ne pas rester sur une note trop pessimiste, sachez qu'il y a, heureusement quelques moyens de se nourrir plus sainement et de **résister** aux modes alimentaires tellement nocives (fast-food, plats tout préparés, barres de céréales, etc).

- D'abord, acceptez de payer votre nourriture à son juste prix

(privilégiez les circuits courts, favorisez les producteurs dont vous connaissez les pratiques vertueuses) et vous économiserez le médecin !

- Ensuite, remettez-vous à cuisiner ! Retrouvez le plaisir d'utiliser des ingrédients de base, naturels. Cuisiner prend un peu plus de temps que déballer une pizza qu'on enfourne au micro-onde, certes, mais cela peut devenir un plaisir.



- Informez-vous auprès des services dédiés à notre sécurité

alimentaire*** et expliquez aux enfants pourquoi vous n'achèterez pas ces céréales ou ce hamburger. Bien sûr, cela demande aussi du courage de ne pas faire comme tout le monde, de ne pas céder aveuglément à la séduction publicitaire.

- Enfin, restez vigilants : traquez les produits suspects, renseignez-vous, boycottez les aliments ultra-transformés, les plats préparés, les pizzas, les Mc'Do et autres fast-food... ça demande un petit effort au début mais on a la satisfaction de ne pas nuire à sa santé. Car, faute de clients ces fabricants d'aliments artificiels cesseront de nous inonder de leurs poisons.

Ne négligez pas le pouvoir de vos actes de résistance !

* cadmium : métal toxique présent dans certains intrants utilisés en agriculture. Il est responsable de problèmes rénaux, osseux et de nombreux cancers.

** Phtalates : acide utilisé comme plastifiant que l'on retrouve dans des aliments comme les volailles, le lard, les produits laitiers.

*** Pour vous aider, vous pouvez installer sur votre téléphone l'application Open Food Facts qui vous donne toutes les informations concernant les produits alimentaires commercialisés en France.

NOTA : Pour écrire cet article, je me suis inspirée entre autres de plusieurs études récentes et si vous souhaitez approfondir certains aspects, je vous recommande la lecture du dossier de santé publique paru dans le n° 950 Sciences et Avenir d'avril 2026, ainsi que le n° 657 de QUE choisir de mai 2026.

Propriétaires : pensez à signaler les changements d'occupation de vos biens mobiliers

Depuis le 1^{er} janvier 2023, en tant que propriétaire de logements et de dépendances (cave, garage, parking, etc.), vous devez déclarer la situation d'occupation ainsi que les changements d'occupation de vos biens sur le site impots.gouv.fr.

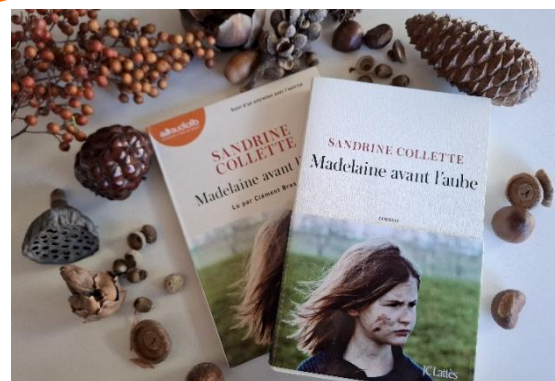
Si aucun changement n'est intervenu depuis votre dernière déclaration, vous n'avez aucun démarche à effectuer.

INVITATION À LA LECTURE

proposée par Odile FOUCHET

Madelaine avant l'aube

Sandrine COLLETTE



Cela se passe dans un petit hameau, quelque part dans un pays non identifié (qui pourrait être un coin reculé de la campagne française), à une époque non identifiée (qui ressemble au Moyen Âge ou au 16^e siècle), du temps où les paysans travaillaient la terre d'un seigneur et dépendaient de son bon vouloir.

Les jumelles Ambre et Aélis vivent dans ce hameau avec leur mari. Aélis a des enfants, sa sœur ne peut pas en avoir.

Madelaine, fillette sauvage, est découverte par la vieille Rose et Bran.

Adoptée par Ambre, Madelaine se révèle une enfant intelligente, courageuse qui garde en elle, farouchement, sa capacité de révolte. Et, il y a de quoi se révolter ! L'injustice, la misère, le froid et les intempéries successives, la famine, les raids du fils qui chasse sur les terres, ravage les récoltes et viole les femmes. C'est une fatalité à laquelle se soumettent les paysans depuis toujours. Mais Madelaine est une insoumise viscérale. Elle va bousculer l'ordre des choses. Sauf qu'on ne bouscule pas l'ordre des choses si facilement à cette époque sombre où le droit de vie et de mort est celui du

seigneur tout puissant.

Écrivaine déjà récompensée par de nombreux prix depuis la sortie en 2013 de son roman « **Les nœuds d'acier** », Sandrine COLLETTE excelle dans le genre roman noir et thriller psychologique.

Elle entraîne ses lecteurs dans les sombres méandres de l'âme humaine et les promène le plus souvent dans une nature sauvage qu'elle décrit avec poésie. D'ailleurs, elle a reçu en 2022 le prix Jean Giono et le prix Renaudot pour son ouvrage « **On était des loups** » que je vous invite à lire aussi.

PHIL'O

L'association des malfaiteurs
hainpsois

Une expression
française à deviner...

Philippe au dessin

Odile à la conception



La réponse du numéro précédent :
« Vider son sac ».



Les randonneurs du pays de Matha

PROGRAMME : JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2026

Courriel : randonneursdupaysdematha@laposte.net

Site : randonneurs-du-pays-de-matha.e-monsite.com



En juillet rando le mercredi matin à 9h parking cimetière St Hérie

En août pas de rando

En septembre les randonnées reprennent les horaires de l'après-midi.

Tous les mercredis une randonnée de 7-8 km est proposée au départ du cimetière de St Hérie.

Rassemblement à 14h15 – Responsable J. Graizeau 05 46 58 72 54

Date	Départ de la randonnée	Heure de départ	Responsables
Samedi (1) 29 août 2026	BRESDON (17) Parking du Chapiteau	9h15	Rousseau/Jacquemain 06 70 01 68 21
Samedi 5 septembre 2026	ST PIERRE DE JUILLET (17) Place centrale	14h15	Chassain/Guindet 06 75 89 53 60
Samedi (2) 12 septembre 2026	ST PALAIS SUR MER (17) D25 Parking du Flandre Direction La Palmyre	9h30	Naud/Jacquemain 06 31 99 35 86
Samedi 19 septembre 2026	ST SULPICE DE COGNAC (16) Place salle des fêtes	14h15	Allafort/Jasmain 07 81 67 49 62
Samedi 26 septembre 2026	HOULETTE (16) Parking mairie	14h15	Arveux/Masset 06 83 60 20 66

AIDEM

Information importante.

L'actuelle présidente Ghislaine Sanguin a annoncé sa démission de sa fonction de présidente lors de l'Assemblée Générale de l'AIDEM le 13 juin 2026 à Haims !

Merci monsieur le Maire de nous avoir accueillis gracieusement dans votre salle des fêtes pour cette AG hautement importante !

Monsieur Clément Piochaud,

Maire de Matha, s'est proposé pour assurer la Présidence afin que l'école puisse continuer d'exister. La validation de cette nouvelle présidence sera actée lors du prochain conseil d'Administration début juillet.

Madame Sanguin restera dans le conseil d'administration pour assurer la passation et continuera

à travailler pour l'AIDEM et son bon fonctionnement.



APE HAIMPS-SONNAC

L'APE Haimps-Sonnac toujours au service des enfants.

L'année scolaire s'est terminée dans la joie et la convivialité pour l'APE Haimps-Sonnac, avec plusieurs rendez-vous qui ont permis de rassembler les enfants, les familles, les enseignantes et les habitants autour de beaux moments de partage.

Le dimanche 5 avril, l'APE a organisé une chasse aux œufs sur la commune de Sonnac. Grâce à une météo magnifique, cette animation a pu se dérouler dans les meilleures conditions sur le stade de football. Les enfants, venus nombreux et accompagnés de leurs familles, se sont lancés avec enthousiasme à la recherche des cartes cachées par M. Lapin. Les sourires, les éclats de rire et l'impatience des plus petits mais aussi des plus grands, ont donné à cet après-midi une ambiance joyeuse et familiale.

Le samedi 30 mai, l'APE a poursuivi ses actions avec une soirée théâtre organisée à la salle polyvalente de Haimps. Cette soirée, placée sous le signe de la bonne humeur et de la rigolade, a réuni une belle trentaine de

personnes. Le public a passé une excellente soirée, dans une ambiance détendue et chaleureuse. La buvette a bien fonctionné, permettant de prolonger les échanges entre les participants. L'APE souhaite remercier très sincèrement l'association Au Fil du Briou, qui a reversé à l'APE l'intégralité des bénéfices de cette soirée.

Enfin, l'année s'est terminée en beauté avec la kermesse, organisée le samedi 20 juin à Haimps. Ce moment très attendu par les enfants et les familles a pu se dérouler en extérieur, dans une ambiance festive. Cette année, les enseignantes avaient choisi le thème du cinéma, un thème qui a beaucoup plu aux élèves et qui a donné lieu à une belle fête colorée et joyeuse. Cette kermesse a une nouvelle fois montré combien ces rendez-vous sont importants dans la vie de l'école. Ils permettent aux enfants de terminer l'année scolaire avec de beaux souvenirs, mais aussi aux familles de se retrouver et de partager un moment agréable

autour de l'école.

L'ensemble des membres de l'APE Haimps-Sonnac tient à remercier chaleureusement les municipalités pour leur générosité et leur soutien, ainsi que les enseignantes pour leur implication, leur disponibilité et leur investissement tout au long de l'année.

Un grand merci également aux familles et à toutes les personnes présentes lors de ces événements. Et bien évidemment, un remerciement tout particulier aux bénévoles, qui sont des parents d'enfants de l'école, et qui n'ont qu'une envie, permettre à leur enfant et à tous les autres de vivre l'école dans la joie.

Grâce à l'engagement de chacun, l'APE peut continuer à faire vivre l'école, à soutenir les enfants et à créer ces moments simples, joyeux et fédérateurs qui comptent tant dans la vie de nos villages.

Le bureau



AU FIL DU BRIOU

Spectacle théâtral - Recettes déjantées

Le samedi 30 mai, nous étions reçus par l'APE Haimps-Sonnac (association des parents d'élèves). Nous avons travaillé ensemble main dans la main, et malgré le nombre important de manifestations aux alentours, le public s'est déplacé en nombre, et un public composé de personnes dont les âges allaient de 2 à 90 ans.

Après 17 ans d'existence, nous continuons à créer, et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons présenté ce spectacle pour une action solidaire. C'est une belle réussite.



Club de lecture



Le club de lecture fonctionne depuis de nombreuses années,

pratiquement sans publicité. Nous avons eu le plaisir d'être contactés par (FR3) ICI Nouvelle Aquitaine. Nous avons été interviewés le mercredi 13 mai. Plusieurs membres de notre club ont répondu aux questions du journaliste. Le reportage a été diffusé en juin lors de l'émission Itinéraire Bis.

C'est une vraie marque de reconnaissance pour notre association qui œuvre depuis de très nombreuses années pour la

culture en milieu rural. C'est une très belle démarche de la part des équipes de la télévision publique régionale.

Toutes celles et tous ceux qui participent aux activités de l'association, membres du conseil d'administration et adhérents peuvent se réjouir de cette reconnaissance.

Notre prochain rendez-vous est fixé le mercredi 1^{er} juillet. Nous parlerons du livre Les leçons de chimie écrit par Bonnie Garmus.

Vive le théâtre – Vive la lecture

Contact association : Jean-Yves Porcheron – tél 06 20 69 68 60
Le Président
JY Porcheron

TOUS AU SPORT

Cette année encore, l'association Tous au Sport a rassemblé des adhérents de tous les âges autour d'une même envie, celle de bouger, prendre soin de soi et partager de bons moments. L'heure du bilan a sonné, les adhérents racontent ce que l'association leur apporte au quotidien que ce soit la reprise d'une activité physique, le plaisir de se retrouver, une ambiance familiale ou encore la bienveillance du groupe.

"Je suis adhérente à Tous au Sport pour prendre du temps pour moi, me détendre et faire du sport dans une ambiance conviviale. Ce qui me plaît, c'est la bonne entente, la bonne humeur et les moments de partage avec le groupe." **Maëva - 24 ans**

"Je me suis inscrite à l'association, dans un premier temps pour reprendre le sport après une longue période d'inactivité liée à la maladie. Chacun et chacune peut trouver une ou des activités en fonction de ses envies et/ou besoins. L'ambiance des cours est chaleureuse et surtout pas dans la compétition. Nous pouvons tous faire les exercices en fonction de nos capacités mais surtout en prenant du plaisir." **Marie-Jeanne - 65 ans**

"L'association Tous au Sport est une source de bien-être au-delà de l'aspect sportif. La pratique sportive, orchestrée par notre coach Kevin, permet, dans un cadre convivial, dynamique, le dépassement de soi, d'améliorer sa condition physique et de préserver sa santé physique et morale sur le long terme. L'association sert de tremplin à un équilibre physiologique et psychologique en partageant des moments enrichissants avec d'autres adhérents." **Isabelle - 52 ans**

"C'est toujours un plaisir d'aller au sport ! Kevin est tellement sympa qu'on ne veut pas le décevoir, il nous aide gentiment à progresser." **Magali - 41 ans**

"J'adore la Zumba avec Kevin, l'ambiance est géniale avec les copines de mon âge et danser dans le même cours que ma maman et ma mamie, j'en suis très fière. Merci à Tous au Sport." **Léna - 10 ans**

"Dans un premier temps, c'est le tarif qui m'a interpellée et intéressée. Ensuite, j'ai été conquise par l'horaire, par l'intervenante de Yoga, Amanda, qui est très professionnelle, et bien-sûr l'état d'esprit très convivial. Le lieu des séances aussi, proche de chez moi qui vis en milieu rural. Tous au Sport a tout compris et répond à mes besoins". **Virginie - 43 ans**

"Je prends plaisir à pratiquer les activités pour faire du bien à mon corps et à mon esprit dans une ambiance conviviale et familiale." **Dominique - 60 ans**

"Faisant parties des septuagénaires de Tous au Sport, le Pilates et la Zumba sont nos activités indispensables. Ambiance sympa et Kevin sait s'adapter à notre âge. A la prochaine rentrée !" **Patricia et Chantal - 70 ans**

"Adhérente parce que je me sens à ma place dans l'association, Tous au Sport propose des activités dynamiques, familiales, très conviviales et surtout sans prise de tête. Kevin, l'animateur est proche et à l'écoute de ses adhérents." **Marina - 35 ans**



LES LOISIRS DU VILLAGE

Merci à tous pour cette magnifique édition du Marché Gourmand des Loisirs du Village !



Quel plaisir d'avoir partagé cette belle journée lors du Marché Gourmand des Loisirs du Village ! Nous tenons à adresser un immense merci à tous les exposants pour leur présence, leur bonne humeur et la qualité de leurs produits et créations. Votre passion et votre savoir-faire ont largement contribué à la réussite de cet événement.

Un grand merci également à nos partenaires (Super U de Rouillac), bénévoles et à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de cette journée. Votre soutien et votre engagement ont permis d'offrir un moment convivial et chaleureux à l'ensemble des visiteurs.

Enfin, merci à tous les habitants et visiteurs venus nombreux profiter de cette belle ambiance, partager un repas, découvrir les exposants et faire vivre notre village.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux lors de nos prochains événements !

Le bureau

Piscine de Fresneau

Des nouvelles pour nos nageurs...

L'été est là et depuis le lundi 8 juin la piscine est passée en mode été avec Maud & Thomas cette année ! Elle fermera le jeudi 6 aout au soir.

Vous avez la possibilité de continuer de pratiquer des séances d'aquabike, d'aquagym, de circuit training, cours de natation, apprentissage et perfectionnement tout public.

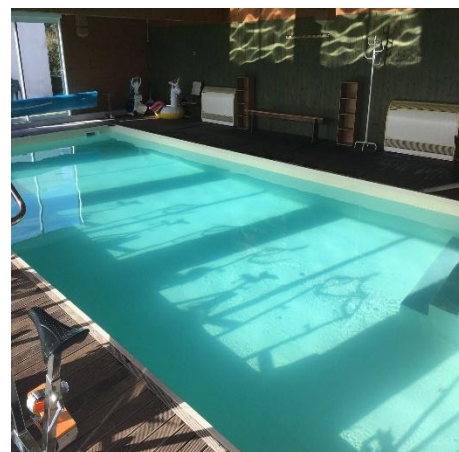
Les séances se déroulent du lundi au jeudi sur réservation au tarif de 10€ le cours.

Pour toute information et inscription aux cours de l'été, vous pouvez contacter Maud au 06 78 61 88 14 ou Thomas 06 74 71 68 89.

Le traditionnel pot d'accueil se déroulera le lundi 31 aout à partir de 16h afin de faire les inscriptions.

La piscine réouvrira ensuite le 14 septembre.

Jennifer Gabeaud



Fêt'ARTS

La saison estivale approche, tout comme le week-end de Musica Haimps.

Comme chaque année, nous avons le plaisir d'accueillir deux groupes aux univers musicaux très différents.

Le **vendredi 24 juillet**, nous vous proposons le **quintet de Julien Bouyssou**, qui nous emmènera, entre autres, dans l'univers du **ragtime**.

Le **samedi 25 juillet**, laissez-vous entraîner par les rythmes entraînants de l'**Afro-Pop** avec **Koko Loko**. Une soirée festive et dansante qui nous fera peut-être déjà rêver aux magnifiques vacances à venir...

Buvette et restauration sur place.

Venez nombreux partager avec

nous un week-end placé sous le signe de la musique, de la convivialité et de la bonne humeur.

Fêt'Arts tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui assistent à nos concerts et soutiennent nos actions. Nous souhaitons également adresser un remerciement tout particulier à nos généreux bénévoles : sans leur engagement, rien de tout cela ne serait possible.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent été !

Le bureau



Vendredi 24 juillet



Samedi 25 juillet 2026

AICA DU BOIS DE LA LEVRETTE

Notre société a tenu son assemblée générale le dimanche 7 juin à 9 heures, sous les arbres derrière la salle municipale en présence d'une trentaine de personnes.

Après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes et fait approuver le PV de la dernière réunion, le président Paul Boissinot a fait le bilan des activités de l'année écoulée.



Il a également énuméré les nouvelles règles édictées par la Fédération.

Paul Rouger fait le bilan financier qui s'avère positif avec un léger bénéfice de 613 € par rapport à l'année passée.

Pour ce qui est du bilan du gibier prélevé, s'il est satisfaisant pour les lièvres et les faisans, il est très mauvais pour ce qui est des perdreaux.

Widgie François qui a réussi son examen de garde-chasse s'est présenté et a apporté des précisions sur son rôle et sur ce qu'il attend des chasseurs.

On passe ensuite au vote pour renouveler le bureau pour une période de 3 ans. Sont élus : Paul Boissinot, Isabelle François, Jean-Pierre Roullin, Sylvie Champigneux, Yohan Deraze, Paul Rouger, James Goujeaud, Jean-Yves Roullin, Jacky Dutemple.

La composition exacte du bureau se fera lors d'une prochaine réunion.

On passe ensuite aux questions diverses, ce qui permet à chacun de s'exprimer et de dire ce qu'il pense surtout en ce qui concerne la Fédération.

Le pot de l'amitié a conclu cette assemblée générale.

Le bureau



L'An deux mil vingt-cinq, le 11 mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :
6 mars 2026.

Présent(e)s :

M. BEZIAUD Pascal,
M. COMTE Christophe,
M. DERAZE Frédéric,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
Mme GOGUET Aurélie,
M. GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine.

Excusé(e)s :

Mme ROUSSELLE Océane,
M. RULLAND Alain.

Pouvoir(s) :

Secrétaire de séance :

Mme GABEAUD Jennifer.

VOTE DU CFU 2025

Sous la présidence de Mme Odile Fouchet, 1^{ère} adjointe, le Conseil municipal à l'unanimité, adopte le Comte Financier Unique 2025 comme suit :

Investissement

Dépenses	Prévu	137 361,94	187 361,94
	Réalisé		88 626,94
	Reste à réaliser		83 000,00
Recettes	Prévu	252 524,68	252 524,68
	Réalisé		97 536,76
	Reste à réaliser		55 383,20

Fonctionnement

Dépenses	Prévu	535 896,05	535 896,05
	Réalisé		302 513,37
	Reste à réaliser		0,00
Recettes	Prévu	329 439,56	329 439,56
	Réalisé		343 417,78
	Reste à réaliser		0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : -56 252,92
Fonctionnement : 247 360,90
Résultat global : 191 107,98

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil municipal sous la présidence de M. Thierry Goujeaud, Maire, après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 40 904,41
 - Un excédent reporté de : 206 456,49
 - Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 247 360,90
 - Un déficit d'investissement de : 56 252,92
 - Un déficit des restes à réaliser de : 27 616,80
- Soit un besoin de financement de : 89 869,72

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2024 – Excédent : 247 360,90

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 83 869,72

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 163 491,18

Résultat d'investissement reporté (001) – Déficit : 56 252,92

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 8,70 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,63%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 29,04%

Fin de la séance : 21h15

L'An deux mil vingt-six, le 22 mars, à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2026

Présent(e)s :

Mme. CHAMPIGNEUX Tracy
M. COMTE Christophe,
M. DRUAUX Jérôme,
M. FERNANDEZ Kevin,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
M. GOUJEAUD Thierry,
M. HANOTEL Éric,
Mme MARCHAL Géraldine,
M. RULLAND Alain,
Mme THOMAS Sylvie.

Excusé(e)s :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance :

M. FERNANDEZ Kevin.

Assistait également à la réunion, Madame Dany BAGNAS, secrétaire de mairie.

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL

La séance est ouverte sous la présidence de M. Thierry Goujeaud, Maire, qui après avoir fait l'appel nominal des membres du Conseil municipal nouvellement élus les a déclarés installés dans leur fonction. Il a ensuite laissé la présidence et la parole à Mme Sylvie Thomas, doyenne d'âge des conseillers titulaires nouvellement élus.

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le quorum étant atteint, et afin de procéder à l'élection du Maire, Madame Sylvie Thomas propose que le plus jeune conseiller, Monsieur Kevin Fernandez, remplisse les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Kevin Fernandez secrétaire de séance, il aura pour rôle de rédiger le procès-verbal.

ÉLECTION DU MAIRE

Ayant constaté que le Conseil était complet, Madame Sylvie Thomas donne lecture de l'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités territoriales. Elle explique le déroulement du vote qui aura lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Elle propose ensuite de nommer comme assesseurs Mesdames Tracy Champigneux et Fabienne Godin.

Après que Madame Thomas ait demandé s'il y avait un candidat, Monsieur Thierry Goujeaud s'est signalé.

Nbre de membres afférents au conseil :11	GOUJEAUD Thierry : 11 voix
Nombre de votants : 11	Blancs : 0
Nombre d'exprimés : 11	Nuls : 0
Majorité absolue : 6	

Monsieur Thierry Goujeaud a été proclamé Maire et immédiatement installé après que Madame Thomas lui a passé l'écharpe tricolore.

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINT(E)S

Le cadre étant fixé par l'article L.2122-2 du CGCT, le Conseil municipal détermine le nombre d'adjoint(e)s qui ne peut dépasser 30% de l'effectif légal et être inférieur à 1. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité, décide de fixer ce nombre à deux.

ÉLECTION DES ADJOINT(E)S

Monsieur le Maire expose que les adjoint(e)s sont élus au scrutin de liste, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Il s'agit d'un scrutin secret. La liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. L'obligation de parité ne s'applique pas au couple « maire-adjoint ».

Une liste composée de Madame Jennifer Gabeaud et de Monsieur Christophe Comte s'étant déclarée, il est procédé au vote.

Nbre de membres afférents au conseil :11	1-GABEAUD Jennifer : 11 voix
Nombre de votants : 11	2-COMTE Christophe : 11 voix
Nombre d'exprimés : 11	Blancs : 0
Majorité absolue : 6	Nuls : 0

Madame Jennifer Gabeaud est élue 1^{ère} adjointe et Monsieur Christophe Comte est élu 2^{ème} adjoint. Ils sont immédiatement installés.

Fin de la séance : 11h30

L'An deux mil vingt-six, le 30 mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de **Thierry GOUJEAUD, Maire**.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2026

Présent(e)s :

Mme CHAMPIGNEUX Tracy
M. COMTE Christophe,
M. DRUAUX Jérôme,
M. FERNANDEZ Kevin,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
M. GOUJEAUD Thierry,
M. HANOTEL Éric,
Mme MARCHAL Géraldine,
M. RULLAND Alain,
Mme THOMAS Sylvie.

Excusé(e)s :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance :

Mme THOMAS Sylvie.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

Après lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil du 22 mars 2026, ce dernier est adopté à l'unanimité.

FIXATION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Monsieur le Maire rappelle les modalités d'attribution des indemnités :

- Le maire : son indemnité est fixée automatiquement au taux maximal en vigueur correspondant à la strate de population de sa commune sans délibération.
- Les adjoints au maire : les indemnités sont fixées par délibération du Conseil municipal intervenant dans les 3 mois suivant son installation.

Monsieur le Maire informe le Conseil que deux arrêtés ont été pris par lesquels il donne délégation :

- A Madame Jennifer Gabeaud, 1^{ère} adjointe, pour la gestion des affaires scolaires, des affaires sociales et de la vie associative et culturelle.
- A Monsieur Christophe Comte, 2^{ème} adjoint, pour la gestion du personnel communal, l'entretien général de la voirie et la gestion du cimetière.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi.

Considérant que pour une commune de moins de 500 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 10,9%.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil après en avoir délibéré décide, à l'unanimité :

- De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des adjoints comme suit :
1^{er} adjoint : 10,9% de l'indice 1027
2^{ème} adjoint : 10,9% de l'indice 1027
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.



DÉLÉGATION DU CONSEIL AU MAIRE

De façon générale, le maire de la commune est compétent pour exercer par arrêté ses pouvoirs de police générale et spéciale, tandis que le conseil délibère sur la gestion des biens et opérations immobilières et plus globalement sur toutes les affaires qui concernent la commune.

Cependant, l'article L2122-22 du CGCT permet au conseil municipal la possibilité de déléguer au maire un certain nombre de compétences, vingt-neuf en tout, dans les limites qu'il détermine.

Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale, après avoir examiné l'ensemble des possibilités et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, décide que la délégation retenue concerne les domaines suivants :

- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont pas grevés ni de conditions, ni de charges ;
- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le Conseil municipal, l'attribution de subventions ;
- De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relative à la

démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux.

En cas d'absence ou d'empêchement du maire, ces délégations seront exercées par la première adjointe.

CRÉATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Sur proposition de monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité, décide de la création des commissions suivantes :

Commissions municipales obligatoires :

La commission d'appel d'offres :

Titulaires : Sylvie Thomas, Éric Hanotel, Jérôme Druaux.

Suppléants : Christophe Comte, Jennifer Gabeaud, Kevin Fernandez.

Commissions communales thématiques :

La commission **FINANCE** : Christophe Comte, Jennifer Gabeaud, Jérôme Druaux, Éric Hanotel, Sylvie Thomas, Tracy Champigneux, Fabienne Godin.

La commission **BÂTIMENTS** : Christophe Comte (Réfèrent), Tracy Champigneux, Jérôme Druaux, Kevin Fernandez, Jennifer Gabeaud, Fabienne Godin, Éric Hanotel, Géraldine Marchal, Sylvie Thomas.

La commission **VRD** : Christophe Comte (Réfèrent), Kevin Fernandez, Tracy Champigneux, Alain Rulland, Jérôme Druaux.

La commission **CIMETIÈRE** : Jennifer Gabeaud (Réfèrent), Christophe Comte, Kevin Fernandez, Fabienne Godin, Alain Rulland, Jérôme Druaux.

La commission **CADRE DE VIE** : Jennifer Gabeaud (Réfèrent), Tracy Champigneux, Géraldine Marchal, Sylvie Thomas.

La commission **ANIMATION** : Sylvie Thomas (Réfèrent), Jennifer Gabeaud, Fabienne Godin, Géraldine Marchal.

La commission **INFORMATION-COMMUNICATION** : Jennifer

Gabeaud (Réfèrent), Géraldine Marchal.

A l'exception de la commission FINANCE, les autres seront ouvertes au public.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES SYNDICATS OU AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Monsieur le Maire expose qu'un certain nombre de représentants doivent être désignés.

Considérant que, conformément aux dispositions du § 1 de l'article L5211-7 et de l'article L2122-7 du CGCT, la désignation des délégués des collectivités au sein des établissements publics de coopération intercommunales et des syndicats mixtes est effectuée, par principe, au scrutin secret.

Considérant que ces mêmes dispositions prévoient, par dérogation, que le Conseil municipal peut décider à l'unanimité de ses membres, de ne pas procéder et d'opter pour un autre mode de vote.

Après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré le Conseil : A l'unanimité, RENONCE à recourir au scrutin secret,

DECIDE les représentants suivants :

SIVOS

Titulaires : Jennifer Gabeaud, Géraldine Marchal, Fabienne Godin.

Suppléants : Tracy Champigneux, Alain Rulland.

SOLURIS

Titulaire : Éric Hanotel – Suppléants : Thierry Goujeaud et Jérôme Druaux.

SDV17

Christophe Comte, représentant au collège électoral du syndicat.

SDEER

Thierry Goujeaud, grand électeur au collège électoral du canton.

EAU17

Christophe Comte, délégué pour siéger au collège électoral.

SYMBA

Titulaire : Alain Rulland – Suppléant : Christophe Comte.

SIEMFLA

Titulaire : Thierry Goujeaud –
Suppléant : Christophe Comte.

CNAS

Déléguée des élus : Jennifer Gabeaud –
Déléguée des agents : Dany Bagnas.

D'autre part, sont désignés correspondants :

DÉFENSE : Éric Hanotel.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : Thierry Goujeaud.

ALERTE : Thierry Goujeaud –
Jennifer Gabeaud – Christophe Comte.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN POINT D'EAU INCENDIE ARTIFICIEL PRIVÉ

La réserve artificielle de M. Thierry Aubouin doit permettre de couvrir le Cluzeau dans le cadre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Après un premier contrôle qui avait relevé quelques manques, nous avons acheté une boîte à clés disposée par les cantonniers à l'entrée du site ainsi que des panneaux signalétiques.

Afin de pouvoir utiliser cette réserve, elle doit maintenant être déclarée « disponible » par le SDIS17 et nous devons signer une convention de mise à disposition avec la SCEA Les Charmilles.

Après lecture du projet de convention, Monsieur Alain Rulland demande que soit vérifié le point 4 des obligations de la commune.

Cette convention ne pourra être signée que lorsque le SDIS17 aura déclaré ce point incendie disponible.

AVIS SUR DEMANDE D'AUTORI- SATION ENVIRONNEMENTALE

Une consultation du public par voie électronique va se tenir concernant une demande d'autorisation environnementale présentée par la société OCEALIA pour un projet d'extension du site existant à Siecq avec la création de 4 chais de stockage d'alcools de bouche sur cette même

commune.

Les communes comprises dans un rayon de 2 km autour du projet doivent afficher l'avis de consultation et par ailleurs, le conseil municipal est invité à délibérer sur cette demande d'autorisation environnementale. Monsieur le Maire expose qu'il a rencontré le maire de Siecq qui l'a informé que sa commune avait émis un avis favorable à la demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable à cette demande d'autorisation environnementale.

PRÉPARATION DU BUDGET 2026

Afin de préparer le budget 2026 la commission FINANCE se réunira le 7 avril à 20h30. En attendant, Monsieur le Maire présente aux nouveaux conseillers les chiffres du Compte Financier Unique 2025.

CONSEIL D'ÉCOLE DU 19 MARS 2026

Madame Jennifer Gabeaud fait le compte-rendu du dernier conseil d'école qui s'est tenu à Haimps le 19 mars.

L'ordre du jour était le suivant : prévision des effectifs 2026-2027 ; bilan du marché de Noël et du carnaval ; stage RAN ; évaluation de mi-CP ; remerciements et demande de travaux.

BILAN DE LA MATINÉE CITOYENNE DU 7 MARS 2026

Le samedi 7 mars 2026 en collaboration avec l'association AICA du bois de la Levrette, nous avons organisé une matinée citoyenne sur le thème « J'aime la nature propre ».

Nombre de participants : 35 adultes, 6 adolescents et 10 enfants.

Nombre de déchets ramassés : 1m³ de tout venant déposé en déchetterie.

Nature des déchets : 75% de plastique, 12% de verre, 11% de métaux, 1% de papier/carton, 1%

d'autre.

Devant le succès de cette matinée, elle sera renouvelée en 2027.

PRÉSENTATION DES ÉCHOS DU PAYS N° 190

Après avoir informé le Conseil que le Bon à tirer du bulletin d'informations d'avril 2026 a été retourné à l'imprimeur le 24 mars, Monsieur le Maire fait une présentation succincte du journal.

QUESTIONS DIVERSES

PERSONNEL COMMUNAL

M. Vincent Baudet a suivi la formation intitulée « Habilitation Electrique Niveau BE Manœuvre – BS initiale et Recyclage » les 12 et 13 mars 2026.

LUOTHÈQUE

Notre candidature pour une ludothèque en plein air le 17 juillet 2026 a été retenue. Cette manifestation se tiendra au Parvet toute la journée.

APRES-MIDI POUR TOUS DU 25 MARS 2026

Madame Géraldine Marchal fait le bilan de l'atelier pour tous qui s'est tenu à la salle des fêtes le 25 mars 2026. Cet atelier était organisé pour confectionner des pièges à frelons. En début de séance, il y a d'abord eu l'intervention de Cédric François, apiculteur, puis chacun a pu fabriquer son piège, et l'après-midi s'est terminé par un goûter.

La participation a été satisfaisante (environ 35 personnes) et l'activité semble avoir été appréciée de tous.

BILAN RÉUNION CYCLAD DU 19 MARS 2026

Un certain nombre d'emplacements vont être modifiés à partir du 1^{er} avril pour faciliter le ramassage qui repasse en régie. Nous avons également anticipé le passage aux nouveaux containers qui seront proposés normalement vers la fin du mandat.

Fin de la séance : 22h30

L'An deux mil vingt-six, le 20 avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 avril 2026

Présent(e)s :

Mme. CHAMPIGNEUX Tracy
M. COMTE Christophe,
M. DRUAUX Jérôme,
M. FERNANDEZ Kevin,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
M. GOUJEAUD Thierry,
M. HANOTEL Éric,
Mme MARCHAL Géraldine.

Excusé(e)s :

M. RULLAND Alain,
Mme THOMAS Sylvie.

Pouvoirs :

Mme THOMAS Sylvie à M.
GOUJEAUD Thierry.

Secrétaire de séance :

Mme GABEAUD Jennifer.

En ouverture du Conseil, Monsieur le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour le vote des participations de la commune aux frais du SIVOS Haimps-Sonnac. Le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

Après lecture du procès-verbal du conseil municipal du 30 mars 2026, il est noté que contrairement à ce qui est stipulé au titre 2-FIXATION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS, le taux des adjoints est de 10,89% et non 10,90% comme indiqué.

Ceci étant noté, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ – INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'installation du Conseil communautaire a eu lieu le lundi 13 avril à Essouvert en présence de 135 délégués et un pouvoir. Seule la commune de Saint-Hilaire de Villefranche n'ayant pas de conseil municipal n'était pas représentée.

Il y avait 3 candidats pour la présidence : Mme Mesnard, M. Chedouteaud et M. Rasse.

Sur 136 votants, 132 exprimés (4 blancs) – Majorité absolue 67.

Ont obtenu : Mme Mesnard 70 voix, M. Chedouteaud 57 voix et M. Rasse 5 voix.

Mme Mesnard ayant été élue, elle a proposé la composition du bureau suivante : 8 vice-présidences (la 9^{ème} envisagée est réservée à St Hilaire de Villefranche) et 20 membres du bureau.

Ont été élus : 1^{er} VP M. Stéphane Chedouteaud, 2^{ème} VP M. Laurent Bouillé (Jeunesse et éducation), 3^{ème} VP M. Julien Gouraud (Finances et gestion du personnel) - 4^{ème} VP M. Clément Piochaud (Relations avec les élus) - 5^{ème} VP M. Jacky Raud (Patrimoine, culture et animation) - 6^{ème} VP M. Frédéric Hémar (Environnement) - 7^{ème} VP M. Frédéric Bruneteau (Economie et Tourisme) - 8^{ème} VP M. Sylvain Marchal (Urbanisme et développement du territoire).

Les membres du bureau : Mme Stéphanie Grimaud (Santé) - M. Bruno Pommier (Politique agroalimentaire) - Mme Sylvie Sabouraud (Accès aux droits et Maisons France Services) - M. Frédéric Pinsonneau (Sécurité des bâtiments) - Mme Annie Poineau-Rivière (Transition énergétique) - M. Jacques Trouvat (Ordures ménagères) - Mme Emmanuelle Caiveau (Petite enfance) - M. Pierre Denéchère (Tourisme) - M. Joël Wiziak (Ressources humaines) - M. Henri Augier (Education – carte scolaire) - M. Philippe Barrière (Piscines) - M. Cyril Chapet (Habitat) - M. Didier Daunizeau (Convention territoriale avec la CAF et la MSA) - M. Michel Pelletier (Service aux communes) - M. Alain Billaud (Jeunesse) - M. Olivier Fouché (Economie et tourisme) - M. Hervé de Larquier (Entretien des bâtiments) - M. Pierre Texier (Patrimoine) - Mme Christine Vernon (Mobilité) - Mme Suzette Moreau (Moyens généraux).

SIVOS – INSTALLATION DU COMITÉ SYNDICAL

L'installation du comité syndical du SIVOS a eu lieu à Sonnac le mercredi 15 avril à 20h30. Avant de lui laisser la parole, Monsieur le Maire a tenu à féliciter, pour son élection comme présidente du SIVOS Haimps-Sonnac, Mme Jennifer Gabeaud.



Au cours de cette réunion d'installation, ont été élus : Présidente : Mme Jennifer Gabeaud, 1^{er} Vice-président : M. Didier Marilleau, 2^{ème} Vice-président : M. Thierry Goujeaud, Secrétaire : M. Laurent Bouillé.

Puis le comité syndical a voté le Compte Financier Unique 2025, l'affectation des résultats 2025, le budget principal 2026, les participations des communes aux frais du SIVOS pour l'année 2026 et le vote des subventions 2026.

Une matinée « Portes ouvertes » des écoles aura lieu le samedi 30 mai 2026 de 9h30 à 11h30.

COMMISSION FINANCE DU 7 AVRIL 2026

Au cours de cette réunion, ont été abordés : l'affectation des résultats 2025, le détail des recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement 2026 et le

montant du virement de la section de fonctionnement.

En investissement, il a été décidé d'affecter 83 000 € à la DECI, 30 000 € à la rénovation de la salle des fêtes, 30 000 € aux travaux de VRD et 5 000 € à l'achat de biens d'équipement (illumination de Noël, grilles d'exposition, tables pour la salle des fêtes).

Monsieur le Maire a ensuite présenté le cahier explicatif du budget 2026.

VOTE DU BUDGET 2026

Monsieur le Maire présente et soumet au vote le budget 2026 :

- En fonctionnement, le montant total des dépenses et des recettes s'équilibre à 498 061,18 €
- En investissement, le montant total des dépenses et des recettes s'équilibre à 226 928,66 €

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (10 voix POUR) :

- VOTE le budget principal 2026.

VOTE DES SUBVENTIONS 2026

Compte-tenu de leurs fonctions au sein d'une association communale, Mrs Jérôme Druaux et Kevin Fernandez ne prennent part ni à la discussion ni au vote.

Sur proposition de la commission FINANCE, Monsieur le Maire présente et soumet au vote les subventions 2026 pour un montant total de 2 580 €.

Après délibération, le Conseil municipal, avec 8 voix POUR, VOTE les subventions suivantes : Coopérative scolaire 600 € - AICA du bois de la Levrette 300 € - APE Haimps-Sonnac 300 € - Au Fil du Briou 300 € - Fêt'ARTS 300 € - Les loisirs du village 300 € - SOLMAT 100 € - AIDEM 100 € - Pompiers de Matha 80 € - Cadets de la Sécurité 50 € - Souvenir Français 50 € - Ligue contre le cancer 50 € - ADMR Matha 50 €.

VOTE DES PARTICIPATIONS AUX FRAIS DU SIVOS HAIMPS-SONNAC

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le montant des participations aux frais de fonctionnement du SIVOS HAIMPS-SONNAC sollicitées par son Comité syndical pour l'année 2026, pour la commune de HAIMPS.

Trimestre 1	14 665 €
Trimestre 2	19 742 €
Trimestre 3	19 742 €
Trimestre 4	19 743 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

VOTE les participations présentées ci-dessus pour l'année 2026.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2026,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent au règlement des participations.

DOCUMENT DE VALORISATION FINANCIÈRE 2021-2025

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu, avec Mme Gabeaud et M. Comte, Mme Elisabeth Chaubenit, conseillère aux décideurs locaux de la DGFIP pour une présentation du document de valorisation financière et fiscale 2025 de la commune.

En résumé, les finances de la commune sont saines, notre capacité d'autofinancement couvre largement les dettes et nous laisse une marge de manœuvre relativement importante pour investir sans avoir besoin de recourir à l'emprunt.

Un exemplaire du document a été remis à chaque conseiller(e)s et il sera à la disposition du public en mairie.

COMMISSION VRD DU 11 AVRIL 2026

Monsieur Christophe Comte fait le compte-rendu de la réunion de la commission VRD qui s'est tenue le samedi 11 avril 2026 à 8h30.

Cette année, l'accent sera mis sur le dérasement des accotements, plusieurs devis ayant été demandés. Nous avons également fait chiffrer la pose de caniveaux rue du Grand Pont et la rénovation du parking de la salle des fêtes.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer le devis de SDV17 pour le PATA qui s'élève à 19 414,20 € TTC.

COMMISSION ANIMATION DU 9 AVRIL 2026

Madame Géraldine Marchal fait le compte-rendu de la réunion de la commission ANIMATION qui s'est tenue le jeudi 9 avril à 20h30. Au cours de cette réunion ont été abordés les sujets suivants : bilan de l'après-midi « pièges à frelons », bilan de la chasse aux œufs, préparation de la cérémonie du 8 mai, préparation

du 14 juillet, journée découverte du village en vélo, les décorations de Noël.

QUESTIONS DIVERSES

CELLNEX

M. Emmanuel Diot, chargé du patrimoine SWT chez Cellnex France est venu le 1^{er} avril 2026 à la mairie pour évoquer l'antenne Free implantée au Bois Gillet.

La société Cellnex, pour ne pas risquer la concurrence d'autres Tower Co qui se développent actuellement, voudrait faire l'acquisition de la parcelle afin de s'assurer de pouvoir garder le terrain sur une longue durée. Devant notre refus de vendre, M. Diot va nous faire une proposition à long terme.

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Dans le cadre de la lutte contre l'ambroisie à feuilles d'armoise, la FREDON nous demande de nommer un élu ou un agent en charge du repérage, de la surveillance, de l'information et de la participation à la mise en œuvre des mesures de lutte. M. Christophe Comte se porte volontaire.

VERITAS

Le contrôle du panneau de basket et des buts du terrain de foot a eu lieu le jeudi 9 avril 2026. Il n'y a rien de particulier à signaler.

ETS CHASSERIEAU

Le contrôle des équipements de

cuisson, de la chambre froide et le lave-vaisselle de la salle des fêtes a eu lieu le 8 avril 2026. Aucune anomalie relevée.

MACE

La maintenance des cloches de l'église et de l'école devait avoir lieu le 14 avril 2026 mais on attend toujours l'entreprise MACE.

CIMETÈRE

La commission CIMETIÈRE a reçu, lundi 20 avril 2026, l'entreprise Colin pour faire un devis de reprise des tombes à l'abandon.

LE BAR « EN BULLE »

M. Kevin Tetaud, propriétaire du bar « en bulle », nous a informés que compte-tenu de la distance et de l'augmentation des carburants, il ne viendra pas à Haimps cette année.

DISTRIBUTEUR DE BAGUETTE

Un accord favorable est donné pour l'installation d'un distributeur de baguette par la boulangerie « Le fournil mathalien », sous réserve des résultats du sondage effectué auprès de la population.

DECI

Concernant la bâche du Parvet, un accord sera donné à la RESE pour qu'ils la rapprochent de la route. Les travaux pour l'installation des bâches devraient débuter le 18 mai 2026.

Fin de la séance : 22h30



L'An deux mil vingt-six, le 18 mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 mai 2026

Présent(e)s :

Mme. CHAMPIGNEUX Tracy
M. COMTE Christophe,
M. DRUAUX Jérôme,
M. FERNANDEZ Kevin,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
M. GOUJEAUD Thierry,
M. HANOTEL Éric,
Mme MARCHAL Géraldine,
Mme THOMAS Sylvie.

Excusé(e)s :

M. RULLAND Alain.

Pouvoirs :

Secrétaire de séance :

M. FERNANDEZ Kevin.

En ouverture du Conseil, Monsieur le Maire demande que soient ajoutées à l'ordre du jour :

- La désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant à la CLECT,
- La validation de la convention de mise à disposition pour la DECI.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2026

Après lecture du procès-verbal, contrairement à ce qui est indiqué au point 7-VOTE DES PARTICIPATIONS AUX FRAIS DU SIVOS HAIMPS-SONNAC : Madame Jennifer Gabeaud n'a pris part ni à la discussion, ni au vote. Cette modification étant notée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

OUVERTURE DE POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE MAIRIE

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que dans la procédure en vue de renouveler le contrat de Madame Dany BAGNAS (pour une période de 3 ans) au 01/09/2026, une procédure de vacance de poste doit être mise en place.

En conséquence, il propose de :

- CRÉER un poste de rédacteur 2^{ème} classe pour 20 heures par semaine, à compter du 01/09/2026,
- CRÉER un emploi de catégorie B pour 20 heures par semaine à compter du 01/09/2026,
- PROCÉDER aux déclarations de vacance et ouverture de poste afférentes,
- MANDATER le maire à signer tous les documents afférents à cette opération.

Il est convenu que le renouvellement du contrat de l'agent sur le poste de rédacteur 2^{ème} classe entraînera automatiquement la fermeture des postes restants vacants.

Les crédits seront inscrits au budget principal 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité donne son accord.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN POINT D'EAU INCENDIE ARTIFICIEL PRIVÉ

La réserve artificielle de M. Thierry Aubouin doit permettre de couvrir le Cluzeau dans le cadre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie. Ayant été déclarée disponible, nous devons signer une convention de mise à disposition avec la SCEA Les Charmilles.

Après une remarque d'Alain Rulland concernant le point n° 4 des obligations de la commune, ce dernier a été revu et après lecture de ladite convention par Madame Gabeaud, le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à la signer.

FORMATION ÉLUS Madame Gabeaud et M. Comte font le compte-rendu de la formation « Etre élu.e, mode d'emploi » à laquelle ils ont participé à Essouvert le 7 mai. Pour rappel, cette formation est obligatoire pour les élus ayant une délégation.

FCTVA 2026 SUR LES DÉPENSES 2024

Par arrêté du 09/04/2026, le Préfet de Charente-Maritime nous a informés que pour nos dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisés et pris en charge par le comptable au cours de l'exercice 2024 il nous est attribué le montant total de 14 217,08 €. 9 234,00 € au titre des dépenses d'investissement et 4 933,08 € au titre des dépenses de fonctionnement. Nous avons inscrit au budget les sommes de 7 000,00 € et 2 000,00 €.

MODIFICATION DE L'ANTENNE ORANGE

Par lettre recommandée en date du 24/04/2026, Orange nous a informés qu'ils allaient améliorer leur réseau Très Haut Débit sur notre commune. La modification de l'antenne existante est réalisée pour répondre aux attentes et aux besoins de notre territoire. L'évolution de cette antenne-relais a pour objectif de permettre une amélioration significative du débit du réseau mobile grâce à l'introduction de la 5G.

Calendrier prévisionnel : début des travaux le 04/06/2026, date de fin des travaux le 18/06/2026, date de mise en service le 16/07/2026.

RENCONTRE AVEC LES ÉLÈVES DES COURS MOYENS

Le 18 mai de 9h30 à 11h00 Monsieur le Maire et ses adjoint(e)s ont reçu les élèves de la classe de cours moyen dans le cadre de leur passeport du civisme. Cette rencontre nous a permis de leur présenter le rôle du maire, du conseil municipal et les caractéristiques de la commune.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 MAI 2026

Madame Jennifer Gabeaud fait le compte-rendu du Conseil communautaire du 04/05/2026 au cours duquel elle représentait la commune. Ce conseil non délibérant avait pour objet la

présentation des services de la CDC, les projets sortis depuis les élections, la création du service d'appui aux communes et la création d'un fonds de concours.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2026

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de ce Conseil communautaire qui s'est tenu le 11/05/2026. Cette réunion était essentiellement consacrée à la désignation des représentants de la communauté de communes auprès des différents syndicats partenaires, les SIVOS, le SIPAR. Il conviendra également de désigner notre représentant au sein de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

Au cours de cette réunion le budget des « Nocturnes en Vals de Saintonge » a été adopté.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À LA CLECT

Par délibération en date du 11 mai 2026, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté a procédé à la création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), conformément aux dispositions de l'article 1609 n°1 du C-IV du Code Général des Impôts.

Elle a pour mission d'évaluer les transferts de charges liés aux transferts de compétences, et de permettre ainsi un juste calcul des attributions de compensation.

Afin de permettre sa constitution, nous devons désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, désigne M. Thierry Goujeaud en tant que délégué titulaire et Mme Jennifer Gabeaud en tant que déléguée suppléante.

BILAN DE LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2026

La cérémonie s'est déroulée en

présence de nombreux administrés, avec la première de notre deuxième porte-drapeau M. Pascal Bouthier et nous remercions M. Audineau de Louzignac qui est venu avec trois véhicules de la deuxième guerre mondiale.

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX SUR LA LIGNE À HAUTE TENSION

Enedis prévoit le remplacement, pour les surélevés, des poteaux situés chemin de la Garenne. Les travaux auront lieu le 17 septembre 2026.

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA MFR

Dans le cadre d'un partenariat avec le SDIS 17 et la base aérienne 709, la MFR-CFA de Matha met en place, à la rentrée prochaine, une section composée de 10 jeunes intégrant le dispositif des Cadets de la sécurité.

Afin de permettre la réalisation du projet la MFR nous sollicite pour le versement d'une subvention. Le Conseil ne donnera pas suite.

FRANCE 3 NOUVELLE AQUITAINE À HAIMPS

Mercredi 13 mai une équipe de tournage de France 3 Nouvelle Aquitaine était sur la commune pour faire un reportage dans le cadre de l'émission *Itinéraire bis*. Sa diffusion est prévue début juin.

RÉCEPTION DU SOUVENIR FRANÇAIS

Le mardi 12 mai à 18h30 nous avons reçu le comité cantonal du Souvenir Français pour une présentation aux élus de notre secteur. Après discussion avec M. Lanciani son président, la date du 26 septembre 2026 a été retenue pour l'inauguration des tombes restaurées au cimetière.

Fin de la séance : 21h40

Installation du Conseil municipal

Extrait du registre des délibérations

En 1896, il y a 130 ans, le rituel était identique à aujourd'hui, et même certains noms sont toujours d'actualité.

Séance du 17 mai 1896

Procès-verbal de l'installation du Conseil municipal et de l'élection du Maire et de l'Adjoint

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le dix-sept du mois de mai à une heure du soir, les membres du Conseil municipal de la commune d'Haimps, proclamés par le bureau électoral, à la suite des opérations des 3 et 10 mai derniers, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée, par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884.

Etaient présents, MM. les Conseillers municipaux :

1. Charrier de Lamoreau
2. Denize Léandre
3. Renard Alexis
4. Comte Eugène
5. Martineau François
6. Savarit Marc
7. Babin Stanislas
8. Albert Pierre
9. Candé Ernest
10. Josias Jean
11. Escard Abel
12. Goujeaud Pierre

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Charrier de Lamoreau, Maire qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer MM. Charrier de Lamoreau, Denize Léandre, Renard Alexis, Comte Eugène, Martineau François, Savarit Marc, Babin Stanislas, Albert Pierre, Candé Ernest, Josias Jean, Escard Abel, Goujeaud Pierre, dans les fonctions de conseillers municipaux.

M. Renard Alexis, le plus âgé des membres du Conseil a pris ensuite la présidence.

Le Conseil municipal a choisi pour secrétaire M. Babin Stanislas.



Costume du Maire avec épée et ceinturon porte épée

Election du Maire - 1^{er} tour de scrutin

Le Président après avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi du 5 avril 1884, a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection d'un maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au président, son bulletin de vote inscrit sur papier blanc.

Le dépouillement de vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne.....	12
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés.....	12
Majorité absolue	7

Ont obtenu : M. Charrier de Lamoreau 11 voix.

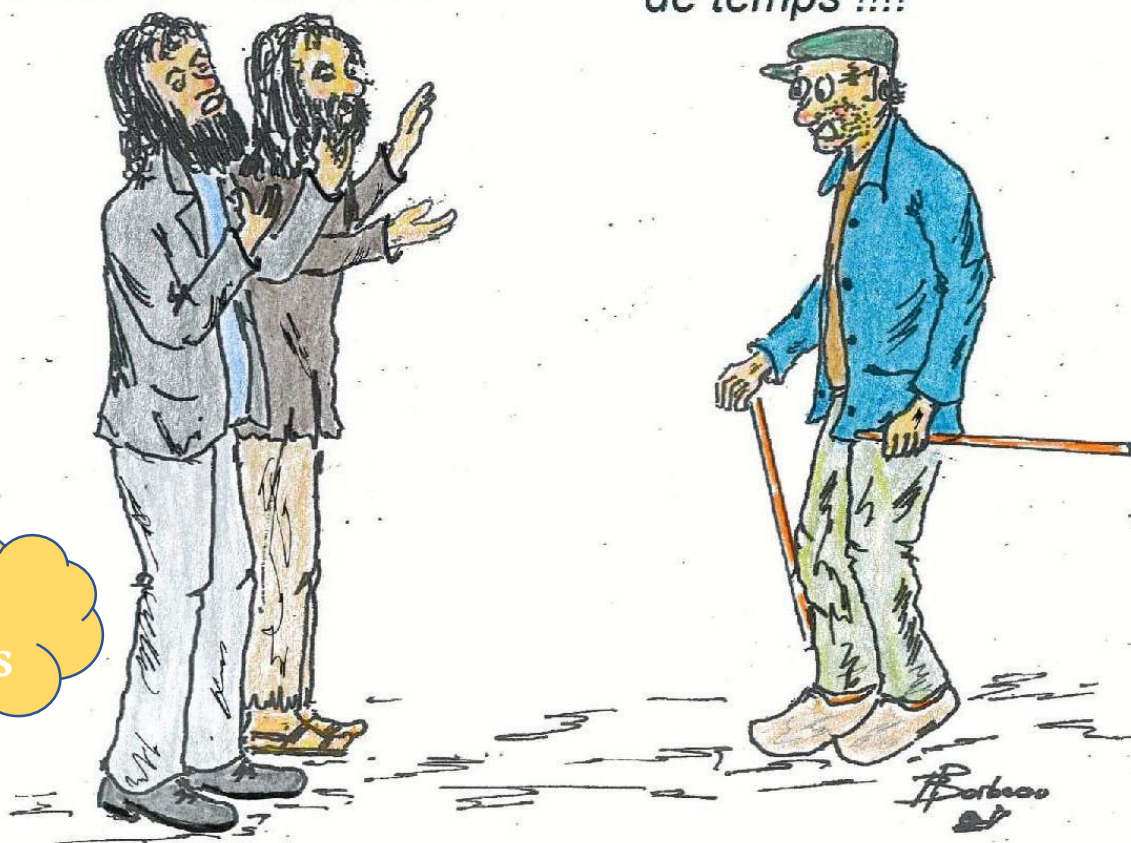
M. Denize Léandre 1 voix

M. Charrier de Lamoreau ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Le dessin de Philippe

Mon frère chaque jour qui
passe nous rapproche de
la fin du monde!
mais soi confiant !!!

Jhe zou sais mais ol'est
pa pressant, jhe vas de
mon balant en rabalant
mes bots ,coum' thieu
o mettra in p'tit mē
de temps !!!!



Vos
photos

